Legislative Activities

New Brunswick

Legislative Assembly

Prepared for the Standing Committee on
Legislative Administration
The Honourable Frank Branch, Chairman

1990

91-01803/

The Speaker

Legislative Assembly
Province of New Brunswick

P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1
(506) 453-2907
546-4323

December 31, 1990

The Legislative Assembly of New Brunswick

Dear Members:

I have the honour to present the annual report, Legislative Activities, of the Office of the Legislative Assembly for the year ended December 31, 1990.

Frank Branch
Speaker

THE CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY
Legislative Assembly Building
P.O. Box 6000
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK
E3B 5H1

LE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Edifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

December 31, 1990

The Standing Committee on Legislative Administration
The Honourable Frank Branch, Speaker and Chairman
The Legislative Assembly of New Brunswick

Dear Mr. Speaker:

I have the honour of submitting the Second Report of Legislative Activities for the year ended December 31, 1990.

Respectfully submitted,

David L.E. Peterson
Clerk of the Legislative Assembly

Table of Contents

Legislative Assembly Office i

Overview 1
Student Legislative Seminar 1

Office of the Clerk 3

Functional Statements 4

Procedural Services 5
Procedural Changes 5
House Business 5
Procedural 6
Capital Budget 7
Legislation 7
Committees 7

Committees. 8
History of the year's work of Committees 8
Reports of Committees and Public Hearings 8

Administrative Services 10

General Accounting and Personnel 10
Services to Members 10
Personnel 11

Staff Complement 11

Summary of Budget Estimates by Account
Legislative Assembly Office 12

Ceremonial and Visitor Services 13
History of the Office of the Sergeant-at-Arms 13
Professional Development 13

New Brunswick Legislative Library 14
Introduction 14
Highlights 14
Legislative Research Service 14
Government Documents Service 15
Reference Services 15
Technical Services 16
Collections Development 16
Varia 16
Professional Development 16

Table of Contents

Journal of Debates (Hansard) 18
Hansard 18
House 18
Committees 19
Status of Legislation Report 19
Equipment 19
Conferences 19

Debates Translation 20
Mandate 20
House 20
Members of the Legislative Assembly 20
Committees 20
Office of the Legislative Assembly 21
Office Operations 21
Table I: Debates Translation Workload 21

Office of Government Members 22
Director 22
Researchers 22
Administrative Service Officer 22
Secretaries 22
Receptionist 22

Special Visitors to the Legislative Assembly 23

House Statistics - Question Period 24
Oral Question Period 24
Questions from Registered Political Parties 24

House Statistics - Comparative 25

Special Events 26
Canadian Council of Public Accounts - Résumé 26
C.P.A. 30th Canadian Regional Conference 26

Legislative Traditions 27
Conservation of Art Works 27
Executive Council Table 28
Functions 28
Maintenance 28

Legislative Assembly Office

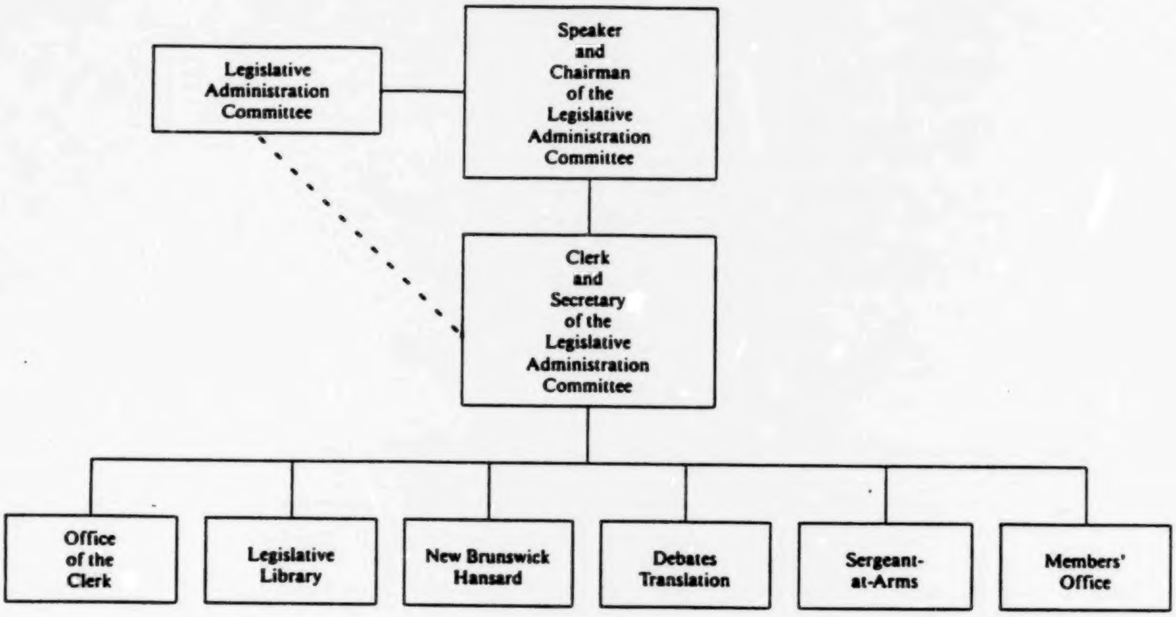

Overview

CLERK - David L.E. Peterson

The Third Session of the 51st Legislature opened on March 13, 1990 and continued for 38 days until prorogation on November 9, 1990.

In all, ninety (90) Bills were introduced during the third session.

The Office of the Legislative Assembly experienced another year of restraint having met the 2% reduction in the operating account of the Office of the Clerk.

In 1990, we continued with our goal of improving the public's knowledge of the Legislative Assembly of New Brunswick both within New Brunswick, Canada and in the Commonwealth. New Brunswick was featured in the Summer 1990 issue of *The Canadian Parliamentary Review* and in the October 1990 issue of *The Parliamentarian.*

The Parliamentarian, Journal of the Parliaments of the Commonwealth, is distributed to over eight thousand (8,000) parliamentarians, libraries and institutions throughout the Commonwealth.

Student Legislative Seminar

High Schools students from schools across New Brunswick met at the Legislative Assembly of New Brunswick from March 23, 1990 through March 25, 1990.

Fifty-eight students were chosen by their respective high schools to participate in the provinces's first Student Legislative Seminar, a nonpartisan program designed to provide New Brunswick senior high school students with a better understanding of the government process in their province.

The seminar's objectives:

1. to provide a comprehensive understanding of the legislative process in New Brunswick;
2. to encourage an interest in the use of the model parliament forum throughout New Brunswick senior high schools;
3. to promote positive relations between English and French-speaking students, and
4. to develop responsible and informed Canadian citizens.

All New Brunswick senior high school students were eligible to attend. Selection of participants in the program was based upon leadership qualities, scholastic record, responsibility, interest in community and current affairs, and willingness to share experiences with others.

The students were recommended by senior high school principals, guidance counsellors and teachers.

The business sessions covered a vast array of legislative issues.

The students discussed **Political Leadership** with a panel composed of representatives from the registered political parties; **The Role of the Judiciary; The Office of the Lieutenant-Governor; The Office of the Premier; The Cabinet, The Role of the Minister,** and **The Role of the Deputy Minister.**

With respect to the Legislative Branch of government, students heard lectures on **Committees of the Legislative Assembly, The Role**

of the Member, Question Period, How A Bill Becomes Law, and Debatable Motions.

A mock Legislative Assembly held on the last day of the seminar, included the opening, question period, legislation and a debatable motion. Students sat in seats normally occupied by Members of the Legislative Assembly and translation made both official languages available to all seminar participants.

While the course evaluation survey indicates that 83% of the participants found the overall seminar experience to be highly valuable, 94% of the participants indicated that the Mock Legislature made an important contribution to their understanding of the process of government.

In answer to the question "What did you gain from your weekend with the Student Legislative Seminar?" the students answered:

- Friends.
- Knowledge.
- Respect for our governmental system.
- I didn't understand before this how government functions at the provincial level.
- Confidence.
- An everlasting respect for the French language and those who use it so, so ... excellently.
- Make it longer.

The second seminar is planned for March 1991 with the continued sponsorship of the Canadian Association of Clerks-at-the Table, the New Brunswick Department of Intergovernmental Affairs, and the Legislative Assembly of New Brunswick.

Office of the Clerk

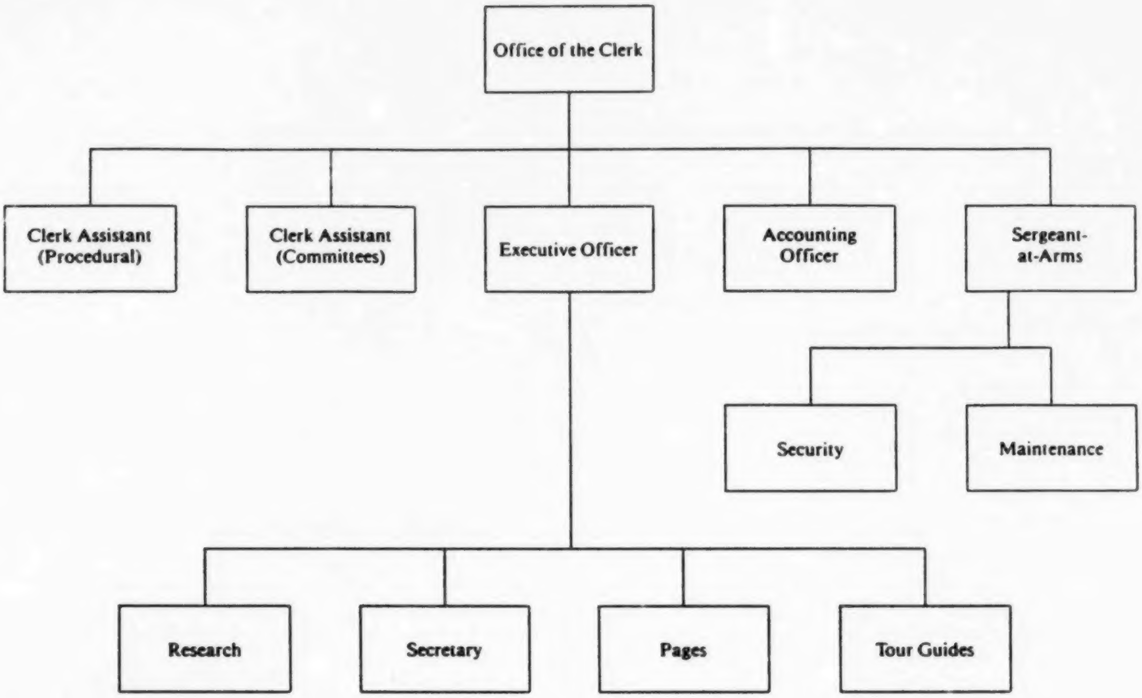

1. CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY

   - Provides advice and support to the Speaker and members on procedural and administrative matters.
   - Manages the Legislative Assembly Office.

2. JOURNAL AND ORDERS OF THE DAY
   Clerk Assistant (Procedural)

   - Produces the Journal, Orders of the Day and maintains the official permanent records of the Assembly.
   - Provides advice and support to the Speaker and members on procedural matters in the absence of the Clerk.

3. COMMITTEES DIRECTORATE
   Clerk Assistant (Committees)

   - Provides procedural advice and support to the chairmen and members of committees.
   - Maintains committee records and manages support services to legislative committees

4. ADMINISTRATIVE SERVICES
   Executive Officer

   - Provides administrative support to the Legislative Assembly.
   - Manages the page and tour guide programs.

5. GENERAL ACCOUNTING AND PERSONNEL SERVICES
   Accounting Officer

   - Provides financial and human resource management services to the Legislative Assembly.

6. CEREMONIAL AND VISITOR SERVICES
   Sergeant-at-Arms

   - Provides security services to the Legislative Assembly.
   - Provides page and messenger services to the Assembly during its sittings.
   - Provides tour guide services to the Legislative Assembly.

JOURNALS AND ORDERS OF THE DAY

CLERK ASSISTANT (Procedural) - Loredana Catalli Sonier

During the 1989 session, the registered political parties took advantage of provisional rule changes to submit written questions which were read by the Clerks at-the-Table and answered by the Minister to whom they had been directed.

During the 1989 fall sitting of the Legislature, the Confederation of Regions, which became a registered political party, joined the other two registered political parties in presenting written questions to the government.

On the last sitting day, the New Democratic Party, in one of its written questions, asked the Premier if he was prepared to "discuss with the leaders of the other political parties, ways of improving Question Period, so that questions from Registered Political Parties can be more effectively dealt with in the Legislature."

This suggestion raised the possibility of a system which would permit the unelected opposition parties to pose questions directly to Cabinet Ministers during the daily Question Period, and not through the Clerks at-the-Table.

Following the prorogation of the 2nd Session of the 51st Legislative Assembly on November 3, 1989, Standing and Special Committees remained active, the Legislative Library sponsored a series of noon-hour luncheon speakers, and New Brunswick initiated its first Legislative Internship Program.

The third session of the Fifty-first Legislature commenced on March 13, 1990 with the Speech from the Throne delivered by Lieutenant-Governor, Gilbert Finn.

The government continued the practice begun in 1988 and adjourned the House for one day following the Throne Speech, thus giving the opposition parties greater access to the media to expose their views.

Procedural Changes

The Standing Committee on Procedure met during the one-day adjournment of the House to review ways of improving the provisional question Period. The Committee recommended retaining the 30-minute question period for the unelected opposition parties following the regular question period. Subsequently, the House passed a resolution providing that the leaders of the Registered Political Parties, as defined in the **Elections Act**, be afforded the privilege of appearing at the Bar of the House for the current session, to ask questions of Ministers of the Crown relating to public affairs or to any matter of administration for which they are responsible.

Leaders of the registered political parties have taken advantage of the new provisional question period to ask their own questions.

The House also amended the Standing Rules to add as a permanent daily agenda item, "Introduction of Guests and Congratulatory Messages."

House Business

Included among the thirteen motions introduced in the House were two resolutions introduced by Premier McKenna - the first dealing

with the ratification of the 1987 Constitutional Accord. The second resolution - referred to as the companion resolution - reflected many of the recommendations made by the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord in its final report to the House in the fall of 1989.

The companion resolution was debated in the House on March 21, 1990 and set over to May 1 along with the resolution for the passage of the Accord.

The Committee of the Whole House met eight times to consider Bills introduced during the session. Two Bills were referred to the Standing Committee on Law Amendments for public and opposition input. Of the 39 Bills introduced during the first part of the Spring Session, 33 received Royal Assent. The Committee of Supply met 13 times in the spring.

After examining the estimates, department by department, on the floor of the House, in the Committee of Supply, departmental estimates were routinely referred to the Standing Committee on Estimates whereby representatives of the recognized parties could appear as witnesses before the Committee and comment on the government's policies and direction. The government relaxed the rules even further permitting direct questioning of Ministers during hearings of the Estimates and Law Amendments Committees.

Although no special legislative committees sat throughout the spring sittings of 1990, the Standing Committee on Private Bills met three times. Of the six private Bills that were introduced and considered, five were passed and progress was reported on one. Among the Private Bills passed were a new **City of Moncton Pension Act, 1990; An Act Respecting The New Brunswick Veterinary Medical Association**; and **An Act to Incorporate the New Brunswick Home Economics Association.**

On April 27, after sitting for 25 days, the spring sitting was adjourned to July 3, 1990. As expected, the session was reconvened earlier on June 13 to deal with Bills remaining on the Order and Notice Paper and the two resolutions on the Meech Lake Accord.

Twenty-one new pieces of legislation were introduced and passed during the five-day sitting in June while three Bills were referred to the Standing Committee on Law Amendments for public hearings. On June 20, after sitting 30 days and giving Royal Assent to 56 Bills, the Spring Session of the Legislature was adjourned to November 27, 1990.

The Legislative Assembly was reconvened earlier on October 30, 1990, following a four-month adjournment.

Procedural

In New Brunswick, a long standing belief has developed that if a Member presents a petition and complies with the Rules of the House, he agrees with it and supports it. On the first day of the fall sitting, the Speaker was asked to clarify the practice with regard to the presentation by Members of petitions with which they may not necessarily approve or support. The Speaker in his ruling agreed that many members present petitions, not so much as a reflection of their position, but as a service to their constituents. He made it clear that in consenting to present a petition to the House, a Member does not necessarily commit himself to the views expressed in it.

Leaders of the registered political parties in New Brunswick continued to take advantage of changes in House procedure to ask their own questions of Ministers. The 30-minute provisional question period follows the Daily Question Period.

Another significant change in procedure adopted in the fall sitting allows leaders of registered political parties to present petitions in the House during the Ordinary Daily Routine of Business.

Capital Budget

On Thursday, November 1, Minister of Finance Allan Maher, continued the practice of tabling his government's Capital Budget for the next fiscal year during the fall session.

"The early introduction of the Capital Budget continues to be a very successful measure" claimed the Minister, adding that "it means there is sufficient time for projects to be well planned and allows contractors to make full use of the construction season."

Legislation

Twenty-nine new pieces of legislation were introduced during the eight-day fall sitting. Noteworthy among the Bills introduced were the **Ambulance Services Act** and a new **Beverage Containers Act**.

Both pieces of legislation are the result of extensive public consultation through hearings of legislative committees.

The **Ambulance Services Act**, which will transform a transportation ambulance service into a health service and ensure that a basic quality and level of ambulance service is available throughout the province, was assented to November 9, 1990.

The **Beverage Containers Act** which proposes to implement a deposit and return system was referred, after second reading, to the Law Amendments Committee for public hearings scheduled December 18 and 19, 1990.

Also introduced during the fall sitting were amendments to the **Official Languages of New Brunswick Act** which establishes that parties to proceedings before courts and tribunals have the right to be heard by a court or that tribunal which understands the official language in which each party has chosen to proceed.

Committees

A number of discussion papers were tabled in the House and referred to Standing and Special Committees of the Legislature for public hearings.

A discussion paper entitled **Private Woodlots: Considerations for Future Action** was tabled and referred to the Special Committee on Economic Policy Development for consideration and public input.

As a result of the government's review of human rights legislation, Minister of Labour Mike McKee tabled a discussion paper entitled **Towards a World Family: A Report and Recommendations Respecting Human Rights in New Brunswick**. The paper, containing 152 recommendations, was referred to the Standing Committee on Law Amendments for public consultation.

As promised in the Throne Speech at the opening of the session, the government tabled a **Discussion Paper on the Right to Information Act** and referred it to a Special Committee of the Legislature for public hearings.

Also tabled in the House by Education Minister Shirley Dysart were documents relative to the implementation of a Kindergarten Program announced by the government prior to the start of the fall sitting.

Committees of the Legislature are expected to maintain full and busy schedules during the recess of the House and, as expected, have already begun

scheduling public hearings in the month of December.

On November 9, after giving Royal Assent to twenty-eight Bills, His Honour Lieutenant-Governor Gilbert Finn, O.C., prorogued the Third Session of the Fifty-first Legislature.

Nineteen-ninety was the first year that the Journals of the Legislative Assembly were printed on acid-free paper. Because the Journal is the Legislative Assembly's official permanent record of its proceedings, and in keeping with the trend to recognize its permanency and historical significance, a decision was made in 1989 to change the quality of the paper and binding. This year, for the first time, the Journal is printed on acid-free paper. In addition, the components of the cover meet the standards for the keeping of such permanent records.

The 1989 volume of the Journal is larger than those of recent years. Various special and select committees met frequently through 1988 and 1987 and the resulting interim and final reports are included. In particular, New Brunswick's final Report of the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord is carried in the 1989 Journal in its entirety.

Committees

CLERK ASSISTANT - Brenda M. Fraser

I. History of the year's work of Committees

Overview

<u>1990 Session</u>

The third session of the Fifty-first Legislative Assembly of New Brunswick opened on Tuesday, March 13, 1990. The House adjourned on Friday, April 27, 1990, resumed Wednesday, June 13, 1990, and adjourned on Wednesday, June 20, 1990.

The Fall sitting commenced on October 30, 1990, and the Legislative Assembly prorogued on November 9, 1990.

II. Reports of committees and Public Hearings

<u>Introduction</u>

During the session, Committee work continued and reports resulted from public hearings and written submissions received from the public.

The Special Committee on Social Policy Development met on November 14, 1989 to consider the basic guiding principles outlined in the Discussion Paper on Aids entitled **Federal/Provincial/Territorial Working Group on Confidentiality in Relation to HIV Seropositivity November 1988.** The Chairman, Paul Duffie, presented the Committee's report in the House

on April 5, 1990. As a result of responses from interested groups and individuals, private hearings on this subject have been scheduled for October 17, 1990.

Following extensive public hearings throughout New Brunswick on School Integration, the Social Policy Development Committee held frequent meetings on this subject. This culminated in the presentation of the Committee's Final report on the Review of School Integration by Dr. Marilyn Trenholme on April 17, 1990.

The Law Amendments Committee also had public hearings in Fredericton on November 28, 1989 regarding the Discussion Paper **Municipal Conflict of Interest Legislation.** On March 30, 1990, Committee Chairman, Hon. James E. Lockyer, Q.C. presented the Committee's report to the House.

The Standing Committee on Law Amendments requested public input on the subject matter of Bill 21, **An Act to Amend the Police Act** and Bill 22, **An Act to Amend the Provincial Court Act.** On June 19, 1990 in the Legislative Council Chamber in Fredericton, presenters appeared before the Committee with respect to the aforementioned Bills. The Committee recommended to the House that Bill 22 proceed during the sitting and that Bill 21 be referred to the Standing Committee on Law Amendments for further consideration.

On November 3, 1989, the Hon. James E. Lockyer, Q.C. presented a report in the House entitled **Reform of the Machinery of Public Prosecutions.** This report was then referred to the Standing Committee on Law Amendments.

The Standing Committee on Public Accounts was authorized to sit after prorogation of the 1989 session. This Committee held hearings in the Legislative Council Chamber on December 14, 1989 and on January 10, 11, 16, 17, 25, 26, 1990. It reviewed the annual financial reports of government departments for the year ending March 31, 1989 that had been filed with the Clerk. On March 16, 1990, Chairman, Camille Thériault presented the Committee's first report.

The Standing Committee on Estimates met in the Legislative Council Chamber on April 10, 11, 12, 18, 19, 24, 25 and 26 to consider the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1991 which had been referred to this Committee. After reviewing the said estimates, the Committee adopted the following motion:

> "That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1991 which were referred to it be referred back to the Committee of Supply."

Consequently, the Committee referred the Main Estimates 1990-91 back to the Committee of Supply. On April 27, 1990, Vice Chairman of the Standing Committee on Estimates, Georges Corriveau, presented the Committee's First Report in the House.

The Standing Committee on Crown Corporations held meetings in the Legislative Council Chamber on February 6, 7, 8 and March 14, 1990. It reviewed the annual reports of Crown Corporations for the year 1989. On March 22, 1990, the Chairman of the committee, John P. Mooney, presented the Committee's Report in the House.

Administrative Services

EXECUTIVE OFFICER - Gisèle Osborne

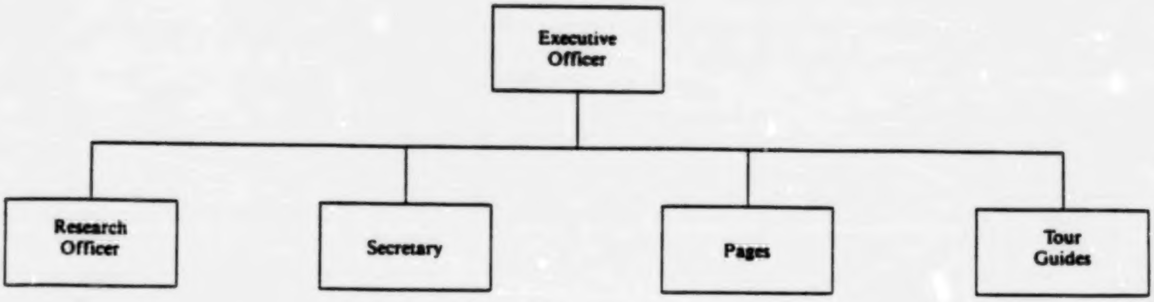

The General Administration office continues to be the heart of the Office of the Legislative Assembly.

Staff have provided excellent service to all departments of the Office of the Legislative Assembly, the several committees, Members and the public.

Despite several staff vacancies during 1990 this office rose to the occasion and produced the Journal, Orders of the Day, and numerous Committee assignments. Staff carried out their general administrative duties in the office, responded to requests from all facets of the public and private sector, as well as other responsibilities too numerous to list.

General Accounting and Personnel

ACCOUNTING OFFICER - Jacinthe Joyce

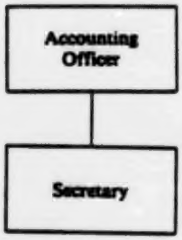

The Accounting office participated in the government-wide restraint program and performed its role in budget preparations with the highest standard of efficiency, despite changes in support staff necessitating training changes for new employees.

The office is responsible for formulating, establishing, interpreting and monitoring accounting policies followed within the Legislative Assembly, in conjunction with government financial policy. The office maintains accounting and fiscal records, reviews and analyzes data, prepares financial and statistical statements, develops and executes budgetary control procedures.

Services to Members

The office oversees the compliance of complex rules governing Members' expenses in accordance with the Legislative Assembly Act. It assists the Standing Committee on Legislative Administration when those rules are modified and advises the Office of the Comptroller of any such changes.

Personnel

In addition to accounting responsibilities, the office advises section managers and employees on clearly defined terms of collective agreements, personnel policies and employee benefits; keeps a personnel record system, participates in the recruitment and selection of staff, reviews classifications, presents recommendations, participates in staff training programs, prepares personnel related reports on a regular and / or project basis; and implements personnel programs.

STAFF COMPLEMENT (as of March 31, 1990)

	Permanent	Project	Sessional	Wages	TOTAL
Speaker's Office	1	0	0	0	1
General Adm.	6	0	11	6	23
Accounting and Personnel Services	1	0	0	0	1
Security	2	0	18	0	20
Library & Research Services	11	0	0	0	11
Hansard	16	0	0	0	16
Program for Members	7	0	1	0	8
Members	0	58	0	0	58
Debates Translation	11	0	0	0	11
Tour Guides	5	0	0	0	5
TOTAL	60	58	30	6	154

Summary of Budget Estimates by Account
Legislative Assembly Office

CODE	DESCRIPTION	1989-90 ESTIMATE	1990-91 ESTIMATE
	Salaries, Wages & Employee Benefits		
3430	Civil Service Payroll	$ 1,754,800	$1,839,065
3450	Casual Payroll	98,300	100,400
3600	Employer Contribution	79,320	90,009
3700	Other Employer Costs	8,880	2,926
Subtotal		**1,941,300**	**2,032,400**
	Supplies & Services		
4000	Advertising	2,915	3,258
4140	Fees and Commissions	1,630	1,642
4190	Freight, Express and Cartage	8,620	6,310
4360	Laundry Services	1,500	1,600
4490	Catering Services	2,000	2,200
4500	Other Services	157,920	163,178
4610	Postage	28,500	29,054
4630	Data Processing Services	3,000	3,000
4650	Professional Services	26,500	28,200
4700	Printing and Copying	62,000	63,029
4720	Rentals	50,600	53,168
4760	Repair Services	23,700	43,719
4860	Telephones	106,200	89,580
4900	Travel Expenses	42,415	41,062
5000	Materials and Supplies	151,700	160,300
Subtotal		**669,200**	**689,300**
	Property and Equipment		
6000	Office Equipment	47,800	48,400
Subtotal		**47,800**	**48,400**
	Other Expenditures		
	Members' Allowances	3,969,600	4,180,500
Subtotal		**3,969,600**	**4,180,500**
TOTAL EXPENDITURE		**$6,627,900**	**$6,950,600**

SERGEANT-AT-ARMS - Leo McNulty

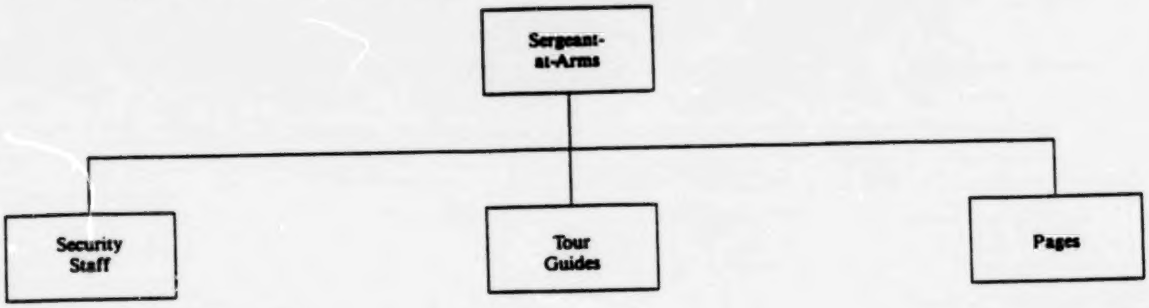

During 1990 over 20,000 persons visited the Legislative Assembly. Although this figure represents an increase in the overall total, in fact, the number of visiting students increased, while the number of tourists decreased. When the House was in session, many visitors attended portions of the daily sittings.

The Canadian Corps of Commissionaires continued to provide a high standard of professionalism while carrying out their assigned duties efficiently and courteously.

New Brunswick university students were invited to apply for employment as Tour Guides and Pages. Finding pages for the two-week fall sitting of the Legislature proved difficult again this year. Former Pages and Tour Guides, as well as temporary library staff, made themselves available during this period.

History of the Office of the Sergeant-at-Arms

The Office of Sergeant-at-Arms, a part of parliamentary tradition for over 500 years, is located in jurisdictions throughout the Commonwealth.

The role of the Sergeant-at-Arms, although expanded over the centuries, retains a sense of its medieval origins. The title Sergeant-at-Arms appeared in France during the Crusades, when Philip II formed a special corps of cavaliers or gentlemen to guard him in the Holy Land. These protectors carried a decorated battle mace as a weapon and as a badge of their particular office.

The history of the Sergeant-at-Arms then is tied to the traditional symbols of parliament, particularly the mace. Originally the mace represented the authority of the Crown as exercised by Members of the Assembly. In modern times the mace has come to be associated with the authority of the Speaker of the House.

In New Brunswick, the Sergeant-at-Arms is an officer of the House and he is responsible for the safekeeping of the Mace, furniture and fittings of the House, subject to the orders received from time to time from the Speaker or the Clerk.

Professional Development

In August the Sergeant-at-Arms attended the 10th annual Canadian Sergeants-at-Arms Conference held at the Legislative Assembly of Alberta in Edmonton. The theme of this year's conference related to security in Legislative Assemblies. Delegates from across Canada and London, England reviewed issues such as the use of security equipment, the use of dogs in security, and other related issues.

LEGISLATIVE LIBRARIAN - Eric L. Swanick

For Fiscal Year 1989/90

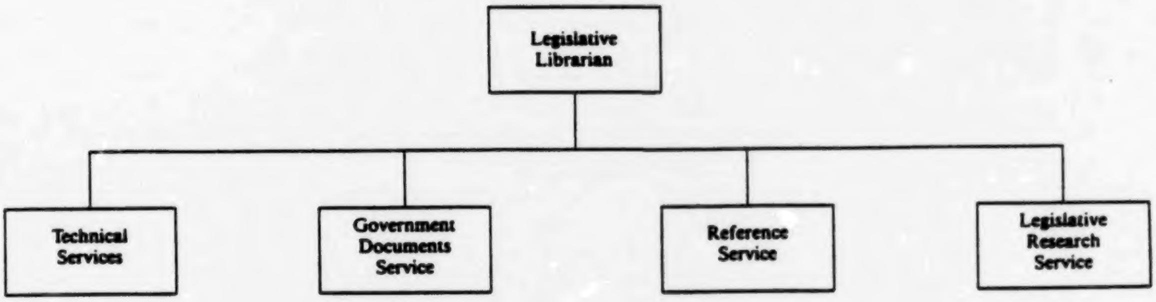

Introduction

The Legislative Library Act (L-3.1) states that the "Legislative Library shall operate primarily for the use of the Members of the Legislative Assembly and members of the departments that they may better serve the people of New Brunswick".

Highlights

- the Legislative Noon Hour Talks series began on October 11. There were two subsequent talks. Most are filmed and shown on the local cable station.

- the use of the Legislative Research Service continues to grow and to expand as witnessed by its increasing role with several committees and by the increase in statistics.

- there was a continued increase in the number of database searches.

- Jane Beaumont completed the report on library automation.

- the collections received acknowledgements in several articles, books and theses. Material was loaned to a major exhibition on botanically illustrated works.

- two employees were in French language training courses.

- a clipping service was initiated.

Legislative Research Service

The Legislative Research Service provides research assistance to the registered political parties, to the Committees of the Legislative Assembly, to the Members of the Legislative Assembly and to the senior staff of the legislature.

The Legislative Research Service again worked closely with three specific committees, namely the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord/Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, the Special Committee on Economic Policy Development/Comité spécial de l'élaboration de la politique économique, and the Special Committee on Social Policy Development/Comité spécial de l'élaboration de la politique sociale. Each committee presented one or more report(s) during the spring 1989 session. All reports of these committees were assisted in the drafting/final report stages by the Legislative Research Service. These reports included the following: the 1987 Constitutional Accord (Meech Lake), ambulance service in the province, proposed amendments to the Family Services Act, a report on water management issues and a clean water act and the final report on beverage container legislation for the province. The Legislative Research Service dealt with many wide ranging and complex issues.

The Service continues to provide assistance and research for the registered political parties. The statistics show a significant increase in the usage of the Service.

Government Documents Service

The Legislative Library Act (L-3.1) states that "... all departments shall deposit with the Legislative Library four copies of every government publication printed by it or under its authority within thirty days after its printing". The Government Documents Service expends much time and effort in collecting government documents by monitoring newspapers, press releases, radio and television programs and by regular visits to various government departments and agencies. The result has been successful quarterly and annual checklists of New Brunswick government documents. This Service is a full depository for federal government documents in both official languages and select depository for Ontario and Quebec documents and receives, partly in exchange, many documents from the other provincial jurisdictions. This area receives International Labour Office publications as well as select international and American documents, especially from the State of Maine. There was a 38% increase in the acquisitions of provincial documents over 1988/89 and an 11% increase in the federal acquisitions over the same period.

This Service sent 1,690 New Brunswick government documents to the National Library of Canada and 450 to Micromedia. Select New Brunswick government documents were sent to the Ontario Legislative Library and to the Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. ISBNs are issued by this Service for New Brunswick government documents.

This Service continues to index the proceedings and briefs of the New Brunswick Legislative Assembly Committees. The federal House of Commons and Senate committee proceedings are indexed for New Brunswick material.

At the end of April 1989, Claire Dionne resigned as Government Documents Librarian. Janet McNeil replaced her later in the year and Georgette Martin was hired as a library assistant. An additional person was hired in December and worked through the remainder of the fiscal year.

Reference Services

This Service is responsible for two of the library's serial publications. During 1989/90, the bi-monthly *Selected Accessions/Liste sélective d'acquisitions* and the monthly *Periodical Contents/Tables des matières des périodiques* were issued. The latter is distributed only to the Members of the Legislative Assembly. This Service was responsible for the coordinating of several bibliographies for the Members. These bibliographies included the following topics:

health care costs, parliamentary procedure, regional development, school integration and small business and entrepreneurship.

Statistics show a significant increase in the number of database searches. A clipping service was started, the clippings are from four of the New Brunswick dailies. All New Brunswick newspapers are clipped for material relating to legislative committees which either tour the province and/or request public briefs.

Several reference files were updated and/or initiated. Staff assistance was received from the Official Reporter's Office and from a job creation project. The New Brunswick collection of company, hospital, and association annual reports was expanded. This Service is also responsible for the library displays. A number of tours were given on the various resources of the Legislative Library.

Technical Services

During the fiscal year 1989/90, there were 1,366 items catalogued. The cataloguing of select government documents continues.

This Service is also responsible for the preservation work at the Library. Much of this work is completed on the New Brunswick Collection holdings. A number of books were repaired; boxes, folders and pamphlet covers were made.

This Service continues to take a regular shift at the reference desk and assists with displays and tours.

Collections Development

The collection reflects the needs of the Members of the Legislative Assembly in areas such as the environment, family policy, health care and costs and the various other topics discussed in the legislature and in the various committees. As well, the collection attempts to adumbrate needs, topics which will be considered in this jurisdiction in the future.

Significant additions were made to all collections during the past fiscal year.

Again the Library contributed a number of items to the Canadian Institute for Historical Microreproductions.

Varia

Shelving was added to the second floor vault of the West Block and the contents were completely re-organized. This vault contains tabled material. The Library distributed to all Members of the Legislative Assembly copies of the Canadian Study of Parliament Group/Association of Parliamentary Librarians in Canada publication *Research and Information for Parliamentarians/Recherche et information pour les parlementaires* (1989). The Legislative Noon Hour Talks series included Linda Dyer and Paul Willcocks on polls, Robert Marleau on the McGrath Report and parliamentary reform, and Josh Beutel on political cartooning. In a special series, Patricia Fleming of the University of Toronto's Faculty of Library and Information Science spoke to the issue of Atlantic Canada imprint bibliography and the types of studies forthcoming from such a study.

Professional Development

Margaret Pacey was co-compiler of *Directory of Special Libraries in Fredericton* 2d. ed. (Fredericton, 1989). During the fiscal year 1989/90, she attended training sessions conducted by Infomart, Dialog and CAN/OLE. Jeanne Ward and Janet McNeil also attended the latter. Margaret Pacey also attended the Online Systems, Services and Database Workshop at the University of Western Ontario in August and an OCLC meeting at the

University of New Brunswick. She continues on the APLA Library Instruction Interest Group and the University of New Brunswick's Library Assistant Program Advisory Committee. She gave three workshops on interlibrary loans and a DOBIS presentation. The latter was given to librarians at the University of Maine (Orono).

June Elder and Carol Sears both attended French language courses offered through the provincial government. Janet McNeil took a course in wordperfect.

Richard Wilbur continues to write the annual review section of New Brunswick affairs for the *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*. He completed a number of reviews for the *Canadian Book Review Annual*.

Eric Swanick attended the Machinery of Government course offered by the Board of Management. He attended the annual conference of Special Libraries Association. He was convenor of the Atlantic Provinces Library Association's (A.P.L.A.) Conservation of Library Materials Interest Group. He continues on the board of *Acadiensis*, Acadiensis Press, chair of the Marie Tremaine Medal Committee (Bibliographical Society of Canada) and as second vice-president of the Bibliographical Society of Canada. He completed bibliographical work with *Acadiensis* and *Private Press Books*. He contributed book reviews to the *APLA Bulletin* and to the *Canadian Book Review Annual*. He taught a session on the history of the book in the U.N.B. library assistant's course and spoke to the Saint John Genealogical Society on the role of the New Brunswick Legislative Library and its collections.

OFFICIAL REPORTER - Phyllis A. LeBlanc

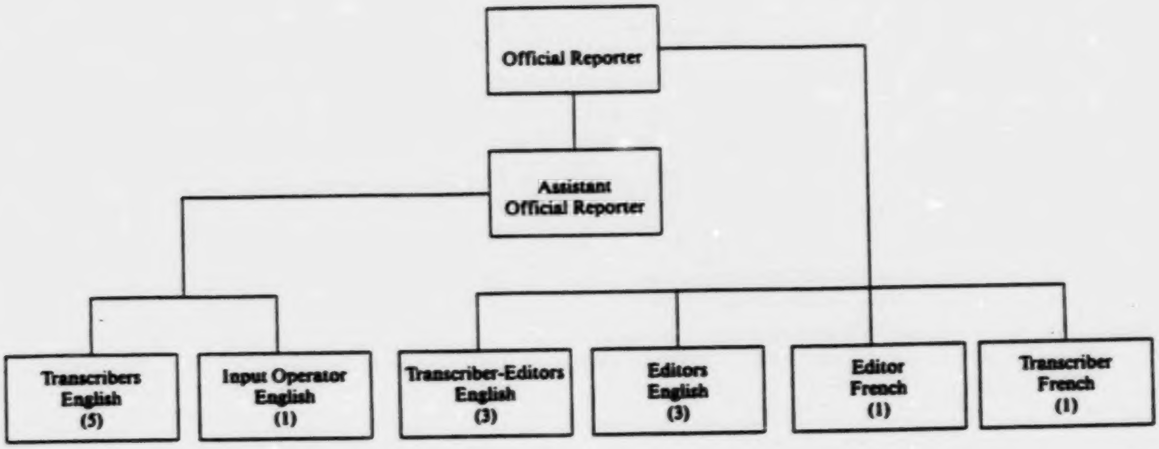

Hansard

Hansard is a full report . . . of all speakers alike, a full report being defined as one "which, though not strictly verbatim, is substantially the verbatim report, with repetitions and redundancies omitted and with obvious mistakes corrected, but which on the other hand leaves out nothing that adds to the meaning of the speech or illustrates the argument." (Erskine May, 19th Edition)

House

In 1989, the House sat 46 days and during that year Hansard processed 1,772 tapes, which amounted to 3,470 pages. In 1990, the House sat 38 days and produced 1,408 tapes, which amounted to 2,863 pages of Hansard.

Committees

In the fall of 1989, Hansard transcribed the meetings of the sub-committee of the Special Committee on Social Policy that was established to consider issues related to school integration. Meetings were held in Fredericton, Bathurst, Newcastle, Saint John, Moncton, Grand Falls and Woodstock. Tapes totalled 1,208. A member of the Hansard staff accompanied the committee to oversee the taping of the meetings and to identify the presenters for transcription purposes. Staff also ensured that tapes were sent back to Fredericton to be transcribed as expeditiously as possible, when the committee spent more than one day in a particular location. It is now policy that a Hansard staff will travel with commitees when hearings are held outside the Legislative Complex. This proved to be a very successful experience compared to previous occasions when tapes were misplaced, speakers were unidentifiable and tapes were very difficult, if not impossible, to transcribe because of technical difficulties.

The following is a breakdown of other committee work for the period January to October 1990: Standing Committee on Law Amendments, 94 tapes; Standing Committee on Public Accounts, 580; Standing Committee on Crown Corporations, 162; Standing Committee on Private Bills, 50; Standing Committee on Estimates, 72, for a total of 958 tapes.

Status of Legislation Report

This report presents an overview of the status of each bill introduced in the New Brunswick Legislature. Updated at the end of each week while the Legislature is sitting, it includes the title of the bill introduced, by whom it is introduced, the dates of 1st, 2nd and 3rd readings, as well as dates considered in committee of the whole and royal assent. This publication is distributed across Canada, and the mailing list includes all Legislative Libraries, various government offices, private corporations and nonprofit organizations.

Equipment

In 1977, Hansard updated its recording and transcribing equipment, moving from reel-to-reel to cassette tapes. However, backup equipment consisted of 8" reel-to-reel recording equipment. The system was modified in the early eighties when the House and committees met simultaneously; equipment was purchased on a piecemeal basis to cope with the extra demand.

During the last two to three years, both transcribing and recording equipment failed more and more frequently, and repair became more complicated. In 1990, after much study and consultation with Hansard in other jurisdictions, six BM-246 Confer-Corders were purchased to record both House and committee meetings. This equipment, which is also used in courtrooms, is easily transported and can be used to record meetings held outside Fredericton. BM-147 four channel transcribers were also purchased for staff.

Conferences

The third Commonwealth Hansard Editors Conference and the Canadian Hansard Association meetings were held simultaneously in Halifax, Nova Scotia from July 15 - 21, 1990. Delegates represented all Canadian provinces and the Parliament and Senate of Canada, Australia, Great Britain, India and many African and Caribbean countries. Intersteno and the Netherlands also sent observers. Topics included Hansard in small Legislatures, Hansard in Large Legislatures or Parliaments, Editing Styles, Computer Assisted Transcription (CAT), the Hansard Editor as an Administrator, etc. Due to the proximity of the location of the conference, five staff were able to participate.

Hansard staff participated in the organization of the 30th Regional Conference of the Commonwealth Parliamentary Association which was held from August 22 - 27, 1990. Staff also volunteered their services for various social functions. All meetings were recorded and transcripts were provided on a request basis.

CHIEF TRANSLATOR - Valmond LeBlanc

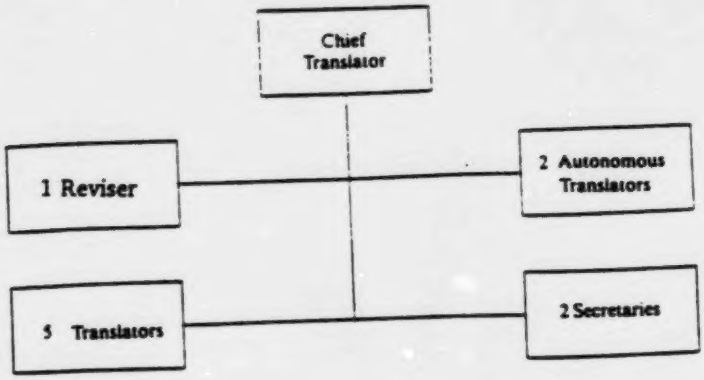

Mandate

Debates Translation provides written translation in both official languages to the New Brunswick Legislative Assembly. During the 1989-90 fiscal year, approximately 1.6 million words were translated, a 37% increase over the previous year (See Table I). Services may be broken down into four categories: the House, members, committees and the Office of the Legislative Assembly.

House

The Official Languages of New Brunswick Act and the Constitution Act, 1982 require that the Legislative Assembly print its records and journals in both official languages. Translation for the House includes Hansard, the Journal, the Order and Notice Paper, and notices of motions. During the two sittings of the House in 1989, Hansard represented over 1 million words, or 68% of the total translation workload. The translation volume associated with the daily Journal more than doubled.

Members of the Legislative Assembly

Translation for Members of the Legislative Assembly accounted for about 15% of the total workload in 1989-90. During the 1989 session, 189 translation requests were handled, representing 1,922 pages. These included the throne speech, the budget speech, as well as 122 statements and 67 speeches given in the House by ministers and private members. Translation for Cabinet ministers accounted for 88% of the workload. About 85% of translation was into French, while 15% was into English.

Committees

Translation work generated by legislative committees increased by over 400%. Translation was carried out for the Select Committee on The 1987 Constitutional Accord, the Special Committee on Social Policy Development, the Special Committee on Economic Policy Development, and other Standing Committees of the Legislature.

Office of the Legislative Assembly

Work of a procedural and administrative nature was carried out for the Speaker's Office, the Clerk's Office and the Legislative Library. This represented 4% of the total translation workload in 1989-90. *The Legislative Tradition in New Brunswick* was translated.

Office Operations

Security was tightened to protect confidentiality of documents handled by Debates Translation.

Approximately 12,000 inquiries using the federal and Quebec terminology banks were made during the fiscal year.

A correspondence course in French writing skills improvement given by the Université de Montréal was followed by a translator. All staff are now members of the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick; five are certified translators.

Efforts are continuing to move from a Wang environment to an IBM-compatible system to cope with the increased translation workload and to respond to an increasing demand from clients, most of whom have switched to IBM-compatible systems in accordance with current government policy.

TABLE I: DEBATES TRANSLATION WORKLOAD
(in thousands of words)

	Fiscal 1988-89	*Fiscal 1989-90*	*Variation*
HOUSE			
Motions and Order Paper	36	37	+ 3%
Journal	48	100	+208%
Hansard	789	1,086	+ 38%
Subtotal	873	1,223	+ 40%
MEMBERS			
Speeches / Statements in House	206	242	+ 18%
COMMITTEES	14	60	+429%
OFFICE OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY			
Procedural and administrative	61	63	+ 3%
OTHER	8	2	-400%
TOTAL	1,162	1,590	+ 37%

DIRECTOR - Léopold Mallet

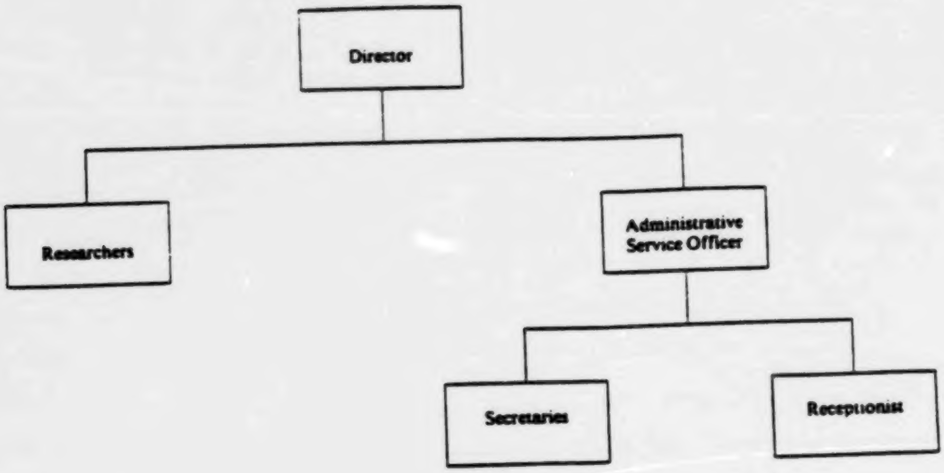

The function of the Office of Government Members is to provide legislative and administrative support for the Private Members of the Legislature who support the government.

The Office of Government Members, on request, provides primary and secondary research support with respect to topics and issues of interest to the MLAs. The Office of Government Members helps handle correspondence relating to the Members' legislative public duties, and provides clerical, filing and other support services.

Director
- Management
- Planning
- Budgeting
- Hiring & Training
- Staff Evaluation
- Research

Researchers
- Speech Preparation
- Private Bill Preparation
- Correspondence
- News Clippings
- Government Information
- Research

Administrative Service Officer
- Training
- Office Management
- Supplies
- Document Control
- Schedule

Secretaries
- Clerical Support Services to MLAs & Staff
- Filing
- Document Control
- Telephone Calls
- General Office Duties

Receptionist
- Taking Incoming Calls
- Taking Messages
- Receiving Visitors

Date	Special Visitor / Delegation
February 14	Consul General of Israel, Mr. Chalom Schirman
March 27	Son Excellence le citoyen Mbeka Makosso, Ambassadeur du Zaire
June 12	His Excellency the Right Honourable Ramon Hnatyshyn, The Governor General of Canada and Mrs. Hnatyshyn.
June 22	Mr. Waclow Tomkowski, Consul General of Poland
July 23	His Excellency Mr. Bruce Brown High Commissioner for New Zealand
September 5	His Excellency Anthony E. B. Ayeni High Commissioner for Nigeria
September 27	His Excellency James C. Humphreys High Commissioner for Australia
October 25	His Excellency Ernst Andres Ambassador of Switzerland
	Mr. Herman Buff Consul General of Switzerland

Oral Question Period
51st Legislature

	First Session (1988)			Second Session (1989)			Third Session (1990)		
Caucus	Questions	Suppl.	Time (min)	Questions	Suppl.	Time (min)	Questions	Suppl.	Time (min)
Liberal	264	463	1062	419	523	1400	391	478	1187

Questions from Registered Political Parties		
	Third Session (1990)	
Caucus	Questions	(Min)
New Democratic Party	227	266
Progressive Conservative	53	98
Confederation of Regions	44	57
Total		421

House Statistics - Comparative

	First Session 1988	Second Session 1989	Third Session 1990
Number of Sitting Days	38	46	38
Evening Sittings	-	-	-
Government Bills			
introduced	86	68	83
received Royal Assent	83	67	77
Private Bills			
introduced	7	7	7
received Royal Assent	6	7	7
Private Members' Public Bills	-	-	-
Government Motions			
total	24	10	18
number debated	5	4	9
number agreed to	24	10	18
number withdrawn	-	-	-
Private Members' Motions			
total	4	1	2
number debated	2	1	2
number agreed to	2	1	2
motions for returns (documents tabled, motion w/d)	2	-	1
Committee of Supply (days)			
in House	15	27	19
in Committee on Estimates	10	12	8
Annual Reports Tabled	51	42	48
Petitions	20	11	11
Written Questions			6

Canadian Council of Public Accounts - Résumé

The Canadian Council of Public Accounts Committee held its 12th Annual Conference from July 8 to 11, 1990 in St. John's, Newfoundland. The main focus of this meeting was the scrutinization of a document entitled "Guidelines for Public Accounts Committees in Canada." There was a consensus among the delegates that the "Guidelines" should not be adopted as the sole model to be used by all Public Accounts Committees in Canada but that it should have status as a working document.

At the conclusion of the business sessions, delegates put forth suggestions for the improvement of future Public Accounts conferences. Before the adjournment of the conference, members of the new executive for the Canadian Council of Public Accounts Committees were elected and a formal press statement was released.

Brenda M. Fraser
Clerk Assistant (Committees)

Commonwealth Parliamentary Association
30th Canadian Regional Conference

The 30th conference of the Canadian Region of the CPA took place in Fredericton, New Brunswick from August 22 to 27, 1990. Approximately 91 delegates from every Canadian jurisdiction attended the conference. Also attending were legislators from Zimbabwe, the Isle of Man, the British House of Commons and a representative of the Headquarters' Secretariat.

Following the official opening by His Honour Lieutenant-Governor Gilbert Finn, O.C., B.A., C.L.U., the delegates considered the impact of free trade on the Canadian economy and Canada's sovereignty.

The second business session featured two panels both with guest speakers. Christopher McCormick of the Native Council of Canada spoke on problems in achieving a practicable native self-government in one panel. The other featured Lorne Bozinoff, Vice-President of Gallup Canada and John Godfrey, Editor of *The Financial Post.* They addressed the question of pollsters and the interpretation of polls in influencing public opinion.

Two other sessions also featured guest speakers. Senator Joyce Fairbairn and Dr. James Downey, President of the University of New Brunswick spoke on the subject of combatting illiteracy in the educational system. The transitional role of women in public life was addressed by three guest speakers: Judge Gladys Young of the Provincial Court of New Brunswick, Constable Patricia Thibodeau of the Royal Canadian Mounted Police and Elizabeth Weir, leader of the New Democratic Party of New Brunswick.

Other topics on the agenda included: The state of the fishing industry in Canada; effective environmental management of solid, toxic and nuclear waste; the independent role of the private member within traditional party discipline; the future of Canada's health care system; teen suicides; the power of the Senate in theory and practice; and Canadian identity, a multicultural Canada versus a common Canadian culture.

(Contributed by Gary Levy, *Canadian Parliamentary Review)*

Research Officer - Diane Taylor Myles

Conservation of Art Works

The ongoing program to conserve art works at the Legislative Assembly continues.

The full-sized portraits of Lord Glenelg and Lord Sheffield, which hung for many years in the foyer under the rotunda, were placed in storage a number of years ago while the building underwent renovations.

Both men were important in New Brunswick's history. Lord Sheffield (John Baker Holroyd, Earl of Sheffield 1735 - 1821) successfully opposed Pitt's 1783 plans to relax the Navigation Laws in favour of the United States. This meant that the lucrative trade with the British West Indies would continue to take place only in British ships with British crews. The City of Saint John conferred the Freedom of the city on him and in 1806 his portrait by M.A. Shee was obtained by the Legislature as a mark of its esteem.

Lord Glenelg (Charles Grant, Baron Glenelg 1778 - 1866) served as Colonial Secretary from 1835 to 1839 in Lord Melbourne's second ministry. In 1836 Lord Glenelg turned over control of the Crown Lands of New Brunswick to the Legislative Assembly. This greatly increased the power and status of the Assembly at the expense of the Governor and Council. In return for the Crown Land revenues, the Assembly agreed to finance the expenditures of the government departments and courts. This conclusion to the struggle for control of the Crown Lands was an important constitutional development in the province's history. A grateful Legislative Assembly purchased Lord Glenelg's portrait.

This year the two portraits were taken from storage at King's Landing and sent out-of-province for treatment. The portraits, both oil on canvas, underwent extensive conservation which included removal of surface grime, discoloured varnish, previous restorer's overpaint, removal of old lining, reapplication of polyester lining, refilling paint losses, retouching, inpainting, frame cleaning and remounting.

Both portraits were rehung in the Legislative Council Chamber to better protect them from the extreme fluctuations in temperature which occur in the building.

Conservation work on smaller works of art was begun; in particular, portraits of former Lieutenants-Governor of the province presently located in the halls on the first and second floors.

To date, the portrait of Sir William Pugsley has been returned to the Legislature after the surface was cleaned, abrasions, flaking and paint losses were corrected, and nails poling from the canvas were extracted.

Portraits must be removed, carefully packed, encased in proper gallery-type crates, and transported to and from the conservationist's studio. One full-size portrait, encased and ready for transport, weighed as much as 1000 pounds. Transportation was coordinated through Communications Canada's Exhibit Transportation Service.

Executive Council Table

A mahogany drum or rent table, also in storage for a number of years, underwent conservation work and was placed in the Legislative Council Chamber for all to view.

This table, a New Brunswick treasure, is the oldest piece of legislative furniture which remains in the public domain. Around this table the first Executive Council of New Brunswick gathered. It was brought from New York, where it had been used either in the council chamber or in a superior court. It remained for many years in the private room of one of the court judges in the Legislative Building. The top, which has twelve pie-shaped drawers which come to a point in the centre, revolves on a box-like support which takes the place of legs.

After consulting with Gordon Fairbairn, a furniture conservationist at the Canadian Conservation Institute in Ottawa, Alastair Fox prepared the table. During treatment the red imitation leather on the top was removed and replaced with black leather, and loose veneer on both the top cross banding and on the drawer fronts was reglued. The lock on the door was replaced by one with a brass key escutcheon more appropriate to the piece. The existing finish was removed, the wood was cleaned and the piece was finished with a French polish.

Functions

During the year, the building provided a historic backdrop for such ceremonies as: citizenship courts, Duke of Edinburgh Awards; Provincial Canada Cord Ceremony; Student Legislative Seminar; Chief Scout - Queen's Venturer Awards, and the Annual Christmas Tree Lighting ceremony.

In June, the New Brunswick Carleton and York Regiment Veterans' Association met to view the regiment's Colours and Battle Honours which have been restored and permanently placed in the building. The Carleton and York Regiment went overseas in 1939 as part of the First Canadian Division and participated in the Allied campaign in Sicily, Italy and the campaign in Northwest Europe which brought World War II in Europe to a close.

On November 7, five Acadians were named to La pléiade, Ordre de la francophonie et du dialogue des cultures. International in scope, this order is aimed at recognizing the outstanding merit of personalities who have distinguished themselves by promoting the ideals of cooperation and friendship espoused by the International Association of French-Speaking Parliamentarians (Assemblée internationale des parlementaires de langue française). Honoured were Germain Blanchard, Edna Bourque, Roger Doiron, Georgette Ferlatte and Mère Marie - Dorothée, n.d.s.c.

Maintenance

Structural repairs to the exterior stone work on the northeast corner of the Legislative Assembly Building continue as part of the long-term maintenance on this historic public building.

Activités législatives

Assemblée législative du

Nouveau-Brunswick

Établi pour le Comité permanent d'administration
de l'Assemblée législative
L'honorable Frank Branch, président

1990

Le président

Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1
(506) 453-2907
546-4323

le 31 décembre 1990

Mesdames et Messieurs les députés,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel sur les activités législatives du Bureau de l'Assemblée législative pour l'année se terminant le 31 décembre 1990.

Le président,

Frank Branch

THE CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY
Legislative Assembly Building
P.O. Box 6000
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK
E3B 5H1

LE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Edifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

le 31 décembre 1990

Comité permanent d'administration de l'Assemblée législative
L'honorable Frank Branch, président de la Chambre et du comité
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport sur les activités législatives pour l'année se terminant le 31 décembre 1990.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le greffier de l'Assemblée législative,

David L.E. Peterson

Table des matières

Bureau de l'Assemblée législative i

Aperçu 1
- **Colloque législatif pour élèves** 1

Bureau du greffier 3

Description des fonctions 4

Procédure 5
- **Modifications à la procédure** 5
- **Travaux de la chambre** 6
- **Procédure** 6
- **Budget des dépenses en capital** 7
- **Mesures législatives** 7
- **Comités** 7

Comités 8
- **Bilan des travaux des comités pour l'année** 8
- **Rapports des comités et audiences publiques** 8

Services administratifs 10

Comptabilité générale et personnel 10
- **Services aux parlementaires** 10
- **Personnel** 11

Effectif 11

Tableau des prévisions budgétaires par poste
- **Bureau de l'Assemblée législative** 12

Services de protocole et d'accueil 13
- **Historique de la fonction de sergent d'armes** 13
- **Perfectionnement professionnel** 13

Bibliothèque de l'Assemblée législative 14
- **Introduction** 14
- **Faits saillants** 14
- **Service de recherche de l'Assemblée législative** 14
- **Service des publications gouvernementales** 15
- **Service de référence** 16
- **Services techniques** 16
- **Expansion des collections** 16
- **Divers** 16
- **Perfectionnement professionnel** 17

Table des matières

Bureau du Journal des débats (hansard) 18
- Journal des débats 18
- Chambre 18
- Comités 18
- Rapport sur l'état des projets de loi 19
- Matériel 19
- Conférences 19

Traduction des débats 20
- Mandat 20
- Chambre 20
- Députés 20
- Comités 20
- Bureau de l'Assemblée législative 21
- Activités de Traduction des débats 21
- Tableau I : Charge de travail de Traduction des débats 21

Bureau des députés du gouvernement 22
- Directeur 22
- Recherchistes 22
- Agente des services administratifs 22
- Secrétaires 22
- Réceptionniste 22

Visite de personnages à l'Assemblée législative 23

Statistiques sur la Chambre : période des questions 24
- Période des questions orales 24
- Questions des partis politiques enregistrés 24

Statistiques comparatives sur la Chambre 25

Activités spéciales. 26
- Conseil canadien des comités des comptes publics 26
- Trentième conférence régionale canadienne de l'APC 26

Tradition législative 27
- Restauration des oeuvres d'art 27
- Bureau du Conseil exécutif 28
- Cérémonies publiques 28
- Entretien 28

Bureau de l'Assemblée législative

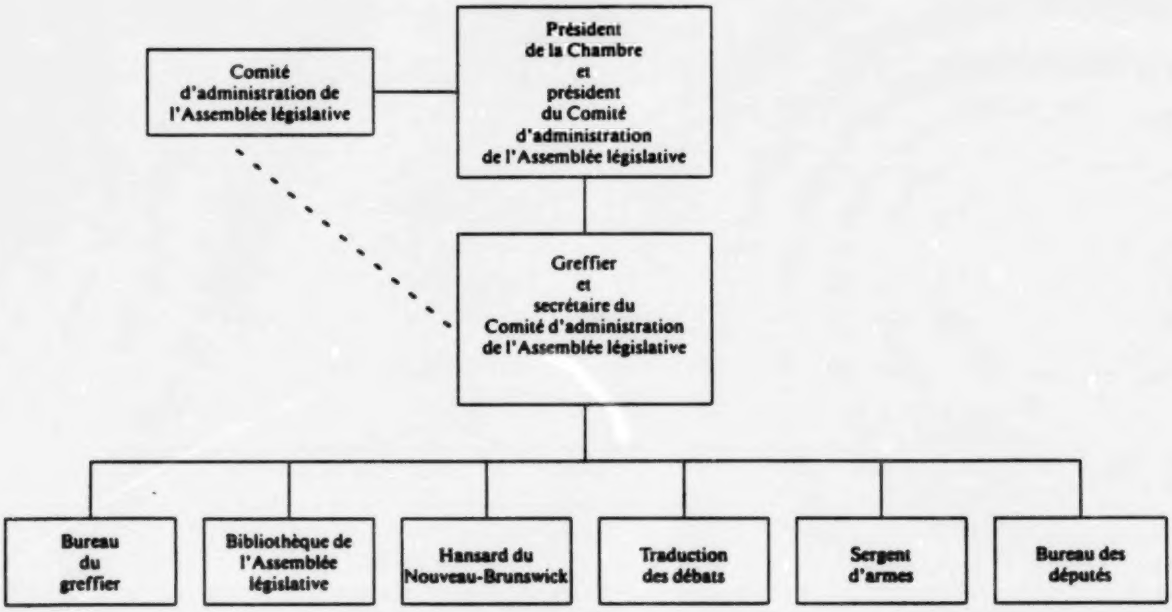

David L.E. Peterson, greffier

La troisième session de la 51ᵉ législature ouvre le 13 mars 1990 et se poursuit pendant 38 jours jusqu'à la prorogation, le 9 novembre 1990.

Un total de 90 projets de loi sont déposés pendant la troisième session.

Le Bureau de l'Assemblée législative connaît une autre année de restriction et atteint l'objectif de 2 % de réduction au chapitre du compte de fonctionnement du bureau du greffier.

En 1990, nous continuons notre objectif de mieux faire connaître l'Assemblée législative au public du Nouveau-Brunswick, du Canada et du Commonwealth. Le Nouveau-Brunswick fait l'objet d'un article dans le numéro d'été 1990 de la *Revue parlementaire canadienne* ainsi que dans le numéro d'octobre 1990 de la revue *The Parliamentarian*.

La revue *The Parliamentarian, Journal of the Parliaments of the Commonwealth* est distribuée à plus de 8 000 parlementaires, bibliothèques et établissements dans tout le Commonwealth.

Colloque législatif pour élèves

Les élèves des écoles secondaires de partout au Nouveau-Brunswick se rencontrent à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick du 23 au 25 mars 1990.

Un groupe de 58 élèves sont choisis par leurs écoles secondaires respectives pour participer au premier colloque législatif provincial pour élèves, un programme impartial formé dans l'intention d'assurer aux élèves au niveau secondaire 2ᵉ cycle du Nouveau-Brunswick une meilleure compréhension des processus de gouvernement dans leur province.

Les objectifs du colloque sont les suivants :

1. favoriser une bonne compréhension du processus législatif au Nouveau-Brunswick,

2. encourager un intérêt dans des parlements modèles dans les écoles secondaires 2ᵉ cycle partout au Nouveau-Brunswick,

3. promouvoir les bonnes relations entre les élèves francophones et anglophones et

4. développer des citoyennes et des citoyens canadiens qui sont bien informés et responsables.

Tous les élèves des écoles secondaires 2ᵉ cycle du Nouveau-Brunswick sont admissibles. Les élèves qui participent au programme sont choisis selon l'aptitude au leadership, les résultats scolaires, le sens des responsabilités, l'intérêt pour les questions communautaires et l'actualité, ainsi que la volonté de partager l'expérience avec d'autres.

Les élèves sont recommandés par les directeurs ou directrices, les orienteurs ou orienteuses, les enseignants ou enseignantes des écoles secondaires 2ᵉ cycle.

Les séances de travaux couvrent toute une gamme de questions législatives.

Les élèves discutent de leadership politique avec une tribune composée de représentants des partis politiques enregistrés. Les

autres sujets traités sont le rôle de la magistrature, la charge de lieutenant-gouverneur, le cabinet du premier ministre, le Cabinet, le rôle de ministre et le rôle de sous-ministre.

En ce qui a trait au pouvoir législatif, les élèves assistent à des conférences sur les comités de l'Assemblée législative, le rôle de député, la période des questions, les étapes d'adoption d'un projet de loi et les motions pouvant être débattues.

Un parlement modèle organisé la dernière journée du colloque comprend l'ouverture, la période des questions, les mesures législatives et une motion à débattre. Les élèves occupent les fauteuils habituellement réservés aux députés, et la traduction rend les deux langues officielles accessibles à tous les participants et participantes au colloque.

Le sondage sur l'évaluation du cours indique que 83 % des participants et participantes trouvent l'expérience globale du colloque très précieuse, et 94 % d'entre eux indiquent que le parlement modèle a fait beaucoup pour les aider à comprendre le processus de gouvernement.

Voici les réponses des élèves à la question à savoir ce qu'ils ont retiré de la fin de semaine au colloque législatif pour élèves :

- des amis,
- des connaissances,
- un respect pour notre système de gouvernement,
- je ne comprenais pas auparavant comment le gouvernement fonctionne au niveau provincial,
- de la confiance,
- un respect infini pour la langue française et les personnes qui s'en servent de façon si, si... excellente,
- la prolongation du colloque.

Le deuxième colloque est prévu pour mars 1991, toujours avec le parrainage de l'Association des greffiers parlementaires du Canada, du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Bureau du greffier

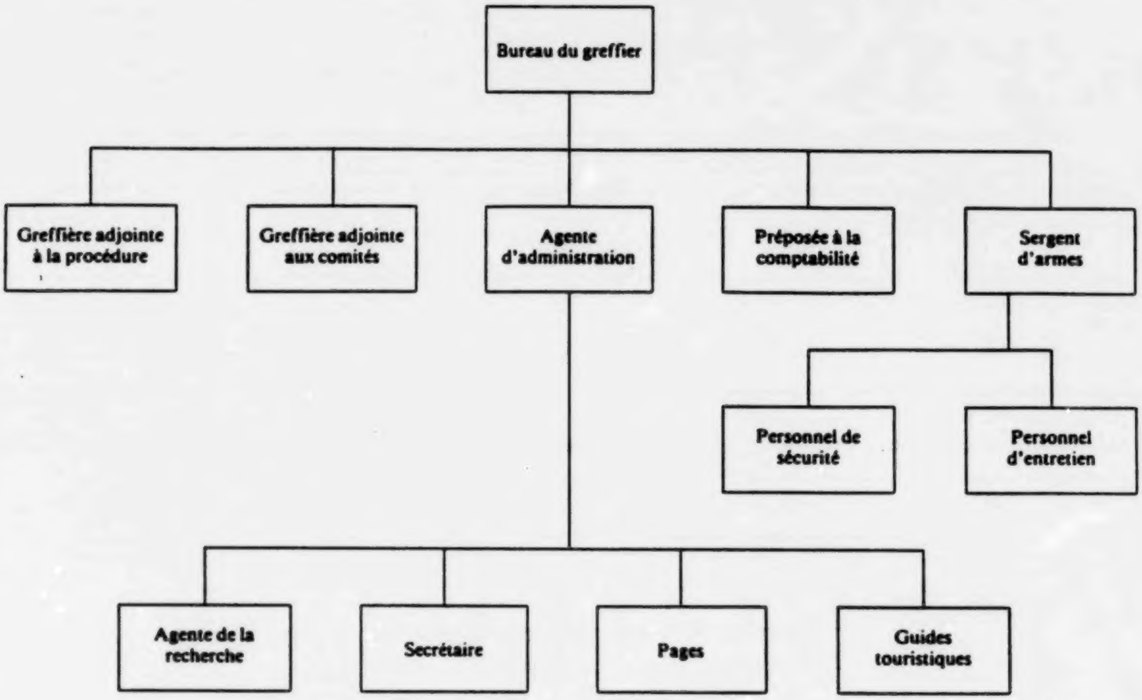

1. GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

   - Conseille et aide le président de la Chambre et les députés quant aux questions de procédure et d'administration.
   - Dirige le Bureau de l'Assemblée législative.

2. JOURNAL ET FEUILLETON
   Greffière adjointe à la procédure

   - Prépare le Journal et le Feuilleton et tient les archives officielles permanentes de l'Assemblée législative.
   - En l'absence du greffier, conseille et aide le président de la Chambre et les députés quant aux questions de procédure.

3. DIRECTION DES COMITÉS
   Greffière adjointe aux comités

   - Conseille et aide les présidents et les membres des comités en matière de procédure.
   - Tient les archives des comités et dirige les services de soutien aux comités de l'Assemblée législative.

4. SERVICES ADMINISTRATIFS
   Agente d'administration

   - Assure le soutien administratif de l'Assemblée législative.
   - Dirige les programmes relatifs aux pages et aux guides touristiques.

5. SERVICES DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET AU PERSONNEL
   Préposée à la comptabilité

   - Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des finances et des ressources humaines.

6. SERVICES DE PROTOCOLE ET D'ACCUEIL
   Sergent d'armes

   - Assure les services de sécurité à l'Assemblée législative.
   - Assure les services de pages et de messagers pendant les séances de l'Assemblée législative.
   - Assure les services de guides touristiques à l'Assemblée législative.

JOURNAUX ET FEUILLETON

Loredana Catalli Sonier, greffière adjointe à la procédure

Au cours de la session de 1989, les partis politiques enregistrés profitent des changements provisoires apportés au Règlement pour présenter par écrit des questions dont les greffiers au Bureau donnent lecture et auxquelles répondent les ministres à qui elles s'adressent.

Pendant la séance d'automne 1989 de l'Assemblée législative, le parti Confederation of Regions, qui est récemment devenu un parti politique enregistré, se joint aux deux autres partis politiques enregistrés pour soumettre des questions écrites au gouvernement.

Le dernier jour de séance, le Nouveau Parti démocratique, dans l'une de ses questions écrites, demande au premier ministre s'il est disposé "à discuter avec les chefs des autres partis politiques comment améliorer la période des questions, afin que les questions des partis politiques enregistrés puissent être mieux traitées à la Chambre".

Une telle proposition soulève la possibilité d'établir un système qui permettrait aux partis d'opposition non élus d'adresser directement leurs questions aux ministres durant la période des questions quotidienne au lieu de les poser par l'entremise des greffiers au Bureau.

Après la prorogation de la deuxième session de la 51ᵉ législature le 3 novembre 1989, les comités permanents et spéciaux poursuivent leurs travaux, la bibliothèque de l'Assemblée législative organise une série de déjeuners-causeries, et le Nouveau-Brunswick lance son premier programme de stages législatifs.

La troisième session de la 51ᵉ législature s'ouvre le 13 mars 1990, sur le discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur Gilbert Finn.

Le gouvernement maintient la pratique qu'il avait instaurée en 1988 et, le lendemain du discours du trône, ajourne donc les travaux de la Chambre pendant un jour, permettant ainsi aux partis politiques d'opposition un meilleur accès aux médias pour faire connaître leurs vues.

Modifications à la procédure

Le Comité permanent de la procédure s'est réuni pendant la journée d'ajournement des travaux de la Chambre pour se pencher sur des façons d'améliorer la période des questions provisoire. Le comité recommande de maintenir la pratique qui consiste à accorder aux partis d'opposition non élus une période de questions de 30 minutes suivant la période des questions ordinaire. Par conséquent, la Chambre adopte une résolution qui prévoit que les chefs des partis politiques enregistrés, tel qu'ils sont définis par la Loi électorale, ont le loisir de se présenter à la barre de la Chambre au cours de la session actuelle afin de poser aux ministres des questions touchant les dossiers publics ou tout point d'administration pour lequel ils sont responsables.

Les chefs des partis politiques enregistrés se prévalent de la nouvelle période des questions provisoire pour poser leurs questions.

La Chambre modifie également le Règlement afin d'y ajouter, à titre de point permanent à l'ordre du jour, l'article "Présentation d'invités et messages de félicitations".

Travaux de la Chambre

Parmi les 13 motions déposées à la Chambre figurent les deux résolutions proposées par le premier ministre McKenna. La première traite de la ratification de l'Accord constitutionnel de 1987. La deuxième, connue sous le nom de résolution complémentaire, comporte bon nombre des recommandations que le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 a formulées dans le rapport définitif qu'il a déposé à la Chambre à l'automne 1989.

La résolution complémentaire fait l'objet d'un débat à la Chambre le 21 mars 1990 et est reportée au 1er mai, de même que la résolution portant adoption de l'accord.

Le Comité plénier se réunit à huit reprises pour étudier des projets de loi déposés pendant la session. Deux projets de loi sont renvoyés au Comité permanent de modification des lois afin de permettre l'apport du public et de l'opposition. Des 39 projets de loi déposés durant la première partie de la séance printanière, 33 reçoivent la sanction royale. Le Comité des subsides se réunit à 13 reprises au printemps.

Après examen en Comité des subsides sur le parquet de la Chambre, les prévisions budgétaires de chaque ministère sont renvoyées automatiquement au Comité permanent des prévisions budgétaires, ce qui permet aux représentants des partis reconnus de comparaître devant le comité pour formuler des observations sur les politiques et l'orientation du gouvernement. Ce dernier a assoupli encore davantage le Règlement pour que des questions puissent être posées directement aux ministres durant les audiences du Comité des prévisions budgétaires et du Comité de modification des lois.

Aucun comité spécial de l'Assemblée législative ne siège pendant la séance printanière de 1990, mais le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé se réunit trois fois. Des six projets de loi d'intérêt privé déposés et étudiés, cinq sont adoptés, et il est fait rapport de l'état des travaux d'un sixième. Parmi les projets de loi d'intérêt privé adoptés, mentionnons la Loi de 1990 sur le régime de retraite de la cité de Moncton, la Loi relative à l'Association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick et la Loi constituant l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale.

Le 27 avril, après 25 jours de séance, la séance printanière est ajournée au 3 juillet 1990. Comme prévu, la Chambre est reconvoquée plus tôt, soit le 13 juin, pour traiter les projets de loi encore au Feuilleton et les deux résolutions sur l'accord du lac Meech.

Au total, 21 nouvelles mesures législatives sont déposées et adoptées durant les cinq jours de séance en juin, tandis que 3 projets de loi sont renvoyés au Comité permanent de modification des lois en vue d'audiences publiques. Le 20 juin, après 30 jours de séance et 56 projets de loi qui ont reçu la sanction royale, la séance printanière de l'Assemblée législative est ajournée au 27 novembre 1990.

L'Assemblée législative est reconvoquée plus tôt, soit le 30 octobre 1990, après un ajournement de quatre mois.

Procédure

Au Nouveau-Brunswick, la croyance s'est établie depuis longtemps que, si un député présente une pétition en se conformant au

Règlement de la Chambre, il est d'accord avec la pétition et l'appuie. Au premier jour de la séance automnale, il est demandé au président de clarifier la pratique régissant la présentation par les députés de pétitions qu'ils n'approuvent ou n'appuient pas nécessairement. Dans sa décision, le président admet que beaucoup de députés présentent des pétitions moins pour exprimer leur propre position que pour rendre service aux gens de leur circonscription. Il établit clairement qu'un député, en consentant à présenter une pétition à la Chambre, ne s'engage pas nécessairement en faveur des points de vue qu'elle présente.

Les chefs des partis politiques enregistrés du Nouveau-Brunswick continuent à profiter des modifications à la procédure de la Chambre pour poser leurs propres questions aux ministres. La période des questions provisoire de 30 minutes suit la période des questions quotidienne.

Une autre modification importante à la procédure adoptée durant la séance d'automne permet aux chefs des partis politiques enregistrés de présenter des pétitions à la Chambre pendant l'expédition des affaires courantes ordinaires de la Chambre.

Budget des dépenses en capital

Le jeudi 1er novembre, le ministre des Finances, Allan Maher, continue la pratique de déposer durant la séance d'automne le budget des dépenses en capital de son gouvernement pour l'année financière suivante.

«La présentation à l'avance du budget de capital continue d'être une mesure qui remporte beaucoup de succès», déclare le ministre, en ajoutant que cela «signifie qu'il y a suffisamment de temps pour bien planifier les projets et permettre aux entrepreneurs de profiter au maximum de la saison de construction».

Mesures législatives

En tout, 29 nouvelles mesures législatives sont déposées durant les huit jours de la séance automnale. Parmi les projets de loi déposés, notons la Loi sur les services d'ambulance et la nouvelle Loi sur les récipients à boisson.

Les deux mesures législatives sont le résultat d'une vaste consultation publique au moyen d'audiences de comités législatifs.

La Loi sur les services d'ambulance, qui transforme un service de transport en ambulance en un service de santé et qui assure à toute la province l'accès à des services d'ambulance d'une qualité et d'un niveau de base, est sanctionnée le 9 novembre 1990.

Après deuxième lecture, la Loi sur les récipients à boisson, qui prévoit la mise en oeuvre d'un système de retour et de consigne, est renvoyée au Comité de modification des lois en vue d'audiences publiques qui se tiendront les 18 et 19 décembre 1990.

Toujours durant la séance d'automne, il est proposé à la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick des modifications qui établissent que les parties à des procédures devant un tribunal ont le droit d'être entendues par un tribunal qui comprend la langue officielle dans laquelle chaque partie a l'intention de procéder.

Comités

Un certain nombre de documents de travail sont déposés à la Chambre et renvoyés à des comités permanents ou spéciaux de l'Assemblée législative en vue d'audiences publiques.

Un document de travail intitulé *Les boisés privés : éléments d'action pour l'avenir* est déposé et renvoyé au Comité spécial de l'élaboration de la politique économique pour étude et l'apport du public.

À la suite de l'examen que le gouvernement a fait des mesures législatives en matière de droits de la personne, le ministre du Travail, Mike McKee, dépose un document de travail intitulé *Pour faire du monde notre famille : rapport et recommandations sur les droits de la personne au Nouveau-Brunswick*. Le document, qui contient 152 recommandations, est renvoyé au Comité permanent de modification des lois pour consultation publique.

Comme il a été promis dans le discours du trône à l'ouverture de la session, le gouvernement dépose la *Loi sur le droit à l'information : document de travail*, qu'il renvoie à un comité spécial de l'Assemblée législative en vue d'audiences publiques.

Il est en outre déposé à la Chambre par la ministre de l'Éducation, Shirley Dysart, des documents portant sur la mise en oeuvre d'un programme de maternelles, que le gouvernement avait annoncé avant le début de la séance automnale.

Les comités de l'Assemblée législative devraient avoir un horaire chargé pendant l'intersession, et, comme prévu, ils ont déjà commencé à fixer des audiences publiques pour décembre.

Le 9 novembre, après avoir accordé la sanction royale à 28 projets de loi, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Gilbert Finn, O.C., proroge la troisième session de la 51° législature.

En 1990, les Journaux de l'Assemblée législative sont imprimés pour la première fois sur du papier permanent. Vu que le Journal est le procès-verbal officiel permanent des travaux de l'Assemblée législative et vu la tendance à reconnaître le caractère permanent et la signification historique du Journal, il a été décidé en 1989 de changer la qualité du papier et de la reliure. Cette année, pour la première fois, le Journal est imprimé sur du papier permanent. De plus, les éléments de la couverture satisfont aux normes régissant la conservation de tels documents permanents.

Le Journal de 1989 est plus volumineux que celui des dernières années. Divers comités spéciaux se sont réunis de façon fréquente en 1987 et en 1988, et les rapports provisoires et définitifs de ces comités sont inclus. Ainsi, le rapport définitif du Nouveau-Brunswick du Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 est reproduit en entier dans le Journal de 1989.

Comités

Brenda M. Fraser, greffière adjointe

I. **Bilan des travaux des comités pour l'année**

Aperçu
<u>Session de 1990</u>

La troisième session de la 51° législature de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est ouverte le mardi 13 mars 1990. La Chambre suspend ses travaux le vendredi 27 avril 1990 et les reprend le mercredi 13 juin 1990; la séance du printemps se termine le 20 juin 1990.

La séance d'automne commence le 30 octobre, et l'Assemblée législative est prorogée le 9 novembre 1990.

II. **Rapports des comités et audiences publiques**

<u>Introduction</u>

Au cours de la session, les travaux des comités se poursuivent et des rapports font suite aux mémoires reçus du public et aux audiences publiques.

Le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale se réunit le 14 novembre 1989 pour examiner les principes d'orientation de base exposés dans le document de travail intitulé *Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la confidentialité concernant la séropositivité à l'égard du VIH, novembre 1988*. Le président du comité, M. Paul Duffie, présente le rapport du comité à la Chambre le 5 avril 1990. Par suite des interventions de groupes et de particuliers intéressés, des audiences privées sont organisées pour le 17 octobre 1990.

À la suite des vastes audiences publiques tenues un peu partout au Nouveau-Brunswick sur l'intégration scolaire, le Comité d'élaboration de la politique sociale tient de fréquentes réunions sur la question. Les travaux aboutissent à la présentation par la D[re] Marylin Trenholme du rapport définitif du comité sur l'examen de l'intégration scolaire, le 17 avril 1990.

Le Comité permanent de modification des lois tient des audiences publiques le 28 novembre 1989, à Fredericton, sur le *Document de travail : Législation concernant les conflits d'intérêt dans les municipalités*. Le président du comité, l'honorable James E. Lockyer, c.r., présente le rapport du comité à la Chambre le 30 mars 1990.

Le Comité permanent de modification des lois demande l'apport du public sur l'objet des projets de loi 21, Loi modifiant la Loi sur la police, et 22, Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale. Le 19 juin 1990, à la Chambre du Conseil législatif, des interventions sont faites devant le comité quant à ces projets de loi. Le comité recommande à la Chambre que le projet de loi 22 soit adopté durant la session et que le projet de loi 21 soit de nouveau renvoyé au comité pour que son étude soit poursuivie.

Le 3 novembre 1989, l'honorable James E. Lockyer, c.r., dépose à la Chambre un rapport intitulé *Proposition de Réforme du système des poursuites publiques*, dont le Comité permanent de modification des lois est ensuite saisi.

Le Comité permanent des comptes publics est autorisé à siéger après la prorogation de la session de 1989. Le comité tient des audiences à la Chambre du Conseil législatif le 14 décembre 1989 et les 10, 11, 16, 17, 24 et 26 janvier 1990. Il examine les rapports financiers annuels des ministères pour l'année terminée le 31 mars 1989, qui avaient été déposés au bureau du greffier. Le 16 mars 1990, le président du comité, M. Camille Thériault, présente le premier rapport du comité.

Le Comité permanent des prévisions budgétaires se réunit à la Chambre du Conseil législatif les 10, 11, 12, 18, 19, 24, 25 et 26 avril et étudie le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991, dont le comité a été saisi. Après examen des prévisions budgétaires, le comité adopte la motion suivante :

Que le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991, dont le comité a été saisi, soit renvoyé au Comité des subsides.

Par conséquent, le comité renvoie au Comité des subsides le budget principal de 1990-1991. Le 27 avril 1990, le vice-président du comité, M. Georges Corriveau, présente à la Chambre le premier rapport du comité.

Le Comité permanent des corporations de la Couronne tient des réunions à la Chambre du Conseil législatif les 6, 7 et 8 février ainsi que le 14 mars 1990. Il examine les rapports annuels des corporations de la Couronne pour 1989. Le 22 mars 1990, le président du comité, M. John P. Mooney, présente à la Chambre le rapport du comité.

Services administratifs

Gisèle Osborne, agente d'administration

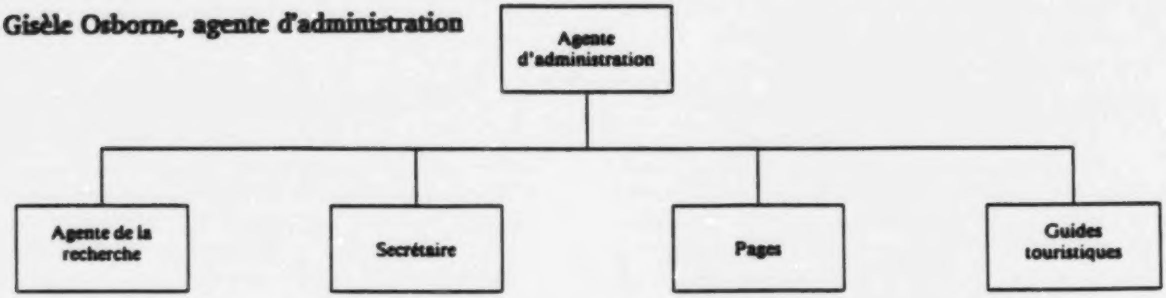

Le bureau de l'administration générale continue d'être le pilier central du Bureau de l'Assemblée législative.

Le personnel dispense un excellent service à toutes les divisions du Bureau de l'Assemblée législative, aux divers comités, aux parlementaires et au public. Malgré plusieurs vacances en 1990 au sein du personnel, le bureau a su être à la hauteur; il a produit le Journal, le Feuilleton et a exécuté de nombreux travaux liés aux comités. Le personnel s'est acquitté de ses diverses fonctions administratives au bureau, a répondu aux demandes émanant de tous les milieux des secteurs public et privé et s'est acquitté d'autres responsabilités dont la liste est trop longue pour être énumérée ici.

Comptabilité générale et personnel

Jacinthe Joyce, préposée à la comptabilité

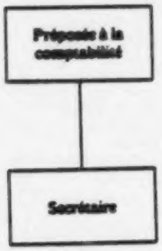

Le bureau de la comptabilité a participé au programme de restrictions des dépenses à l'échelle du gouvernement et a joué son rôle dans les préparations du budget avec une très grande efficacité, malgré les changements au personnel de soutien, qui ont nécessité la formation de nouveaux membres du personnel.

Le bureau est chargé de formuler, d'établir, d'interpréter et de contrôler les politiques comptables en vigueur à l'Assemblée législative, tout en s'occupant de la conformité à la politique financière du gouvernement. Le bureau tient les registres comptables et financiers, examine et analyse les données, rédige les états financiers et statistiques et élabore et met en oeuvre les procédés de contrôle budgétaire.

Services aux parlementaires

Le bureau s'occupe de la conformité aux règles complexes qui régissent les dépenses des

députés, en application de la Loi sur l'Assemblée législative. Il collabore avec le Comité permanent d'administration de l'Assemblée législative lorsque ces règles sont modifiées et avise le bureau du contrôleur des modifications apportées.

Personnel

En plus de ses responsabilités en matière de comptabilité, le bureau conseille les gestionnaires des sections et le personnel quant aux conditions clairement définies des conventions collectives, des politiques de personnel et des avantages sociaux. Il tient lesdossiers du personnel, participe classifications, formule des recommandations, participe aux programmes de formation, rédige les rapports habituels ou ponctuels relativement au personnel et met en oeuvre les programmes de personnel.

EFFECTIF (au 31 mars 1990)

	Permanents	Projet	De session	À gages	TOTAL
Cabinet du président	1	0	0	0	1
Administration générale	6	0	11	6	23
Comptabilité et services au personnel	1	0	0	0	1
Sécurité	2	0	18	0	20
Bibliothèque et Service de recherche	11	0	0	0	11
Hansard	16	0	0	0	16
Programme pour les députés	7	0	1	0	8
Députés	0	58	0	0	58
Traduction des débats	11	0	0	0	11
Guides touristiques	5	0	0	0	5
TOTAL	60	58	30	6	154

Tableau des prévisions budgétaires par poste
Bureau de l'Assemblée législative

CODE	DESCRIPTION	1989-1990 PRÉVISION	1990-1991 PRÉVISION
	Traitements salaires et avantages sociaux des employés		
3430	Feuille de paye des employés de la fonction publique	1 754 800 $	1 839 065 $
3450	Feuille de paye des employés occasionnels	98 300	100 400
3600	Contributions de l'employeur	79 320	90 009
3700	Autres dépenses de l'employeur	8 880	2 926
Total partiel		**1 941 300**	**2 032 400**
	Approvisionnement et services		
4000	Publicité	2 915	3 258
4140	Droits et commissions	1 630	1 642
4190	Fret messageries et camionnage	8 620	6 310
4360	Services de blanchissage	1 500	1 600
4490	Services de restauration	2 000	2 200
4500	Autres services	157 920	163 178
4610	Frais de poste	28 500	20 054
4630	Services informatiques	3 000	3 000
4650	Services professionnels	26 500	28 200
4700	Services d'imprimerie et de polycopie	62 000	63 029
4720	Locations	50 600	53 168
4760	Services de réparation	23 700	43 719
4860	Téléphone	106 200	89 580
4900	Dépenses de voyage	42 415	41 062
5000	Matériaux et fournitures	151 700	160 300
Total partiel		**669 200**	**689 300**
	Biens et matériel		
6000	Matériel de bureau	47 800	48 400
Total partiel		**47 800**	**48 400**
	Autres dépenses		
	Indemnités des députés	3 969 600	4 180 500
Total partiel		**3 969 600**	**4 180 500**
TOTAL DES DÉPENSES		**6 627 900 $**	**6 950 600 $**

Services de protocole et d'accueil

Leo McNulty, sergent d'armes

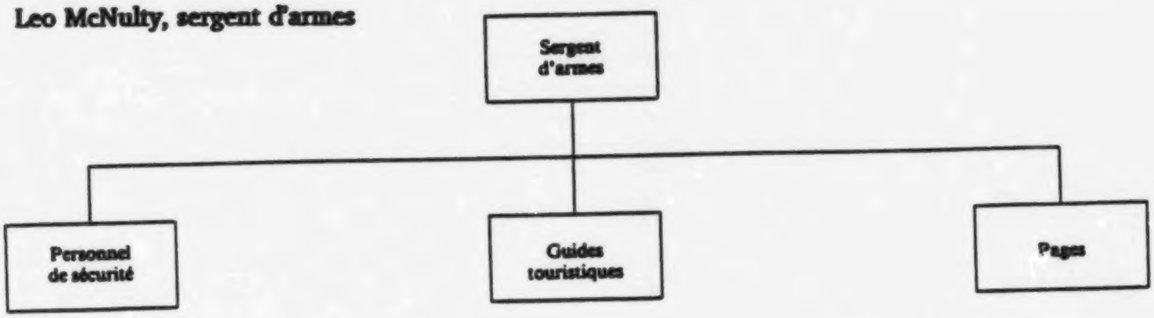

En 1990, plus de 20 000 personnes ont visité l'Assemblée législative. Le nombre global de visiteurs a augmenté surtout en raison du nombre d'élèves accueillis, car le nombre de touristes a en fait diminué. Un grand nombre des personnes accueillies ont assisté aux délibérations pendant les séances de la Chambre.

Le Corps canadien des commissionnaires a continué de fournir un niveau élevé de professionnalisme tout en faisant son travail de manière efficace et courtoise.

Les étudiantes et étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick ont encore une fois été invités à faire des demandes d'emploi à titre de guides et de pages. Il a encore cette année été difficile de trouver des pages pour la séance d'automne de deux semaines. Des pages et des guides ayant déjà travaillé à l'Assemblée législative, de même que du personnel temporaire de la bibliothèque, ont offert leurs services pour la période en question.

Historique de la fonction de sergent d'armes

La fonction de sergent d'armes, qui fait partie de la tradition parlementaire depuis plus de 500 ans, se retrouve un peu partout dans le Commonwealth.

Le rôle du sergent d'armes, bien qu'il se soit élargi au fil des siècles, garde un peu de sa dimension médiévale. Le titre de sergent d'armes a été créé en France pendant les croisades, à l'époque où Philippe II a formé un corps spécial de gentilshommes ou cavaliers pour assurer sa protection en Terre sainte. Ces gardes portaient comme arme une masse de combat ornée, qui leur servait aussi d'insigne de leur fonction.

L'histoire de la fonction de sergent d'armes est liée aux symboles parlementaires traditionnels, surtout à la masse. À l'origine, la masse représentait l'autorité de la Couronne, telle qu'elle était exercée par les députés. La masse est de nos jours associée à l'autorité de la présidence de la Chambre.

Au Nouveau-Brunswick, le sergent d'armes est un fonctionnaire de la Chambre. Sous réserve des ordres reçus du président ou du greffier, il est chargé de la garde de la masse, du mobilier et des installations de la Chambre.

Perfectionnement professionnel

En août, le sergent d'armes a participé à la 10^{e} assemblée annuelle de l'Association canadienne des sergents d'armes, tenue à l'Assemblée législative de l'Alberta, à Edmonton. Le thème de cette année était la sécurité dans les assemblées législatives. Des délégués de partout au Canada et de Londres, en Angleterre, ont examiné des questions comme l'utilisation du matériel et des chiens pour la sécurité, ainsi que d'autres questions pertinentes.

Rapport annuel de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour l'année financière 1989-1990

Eric L. Swanick, bibliothécaire parlementaire

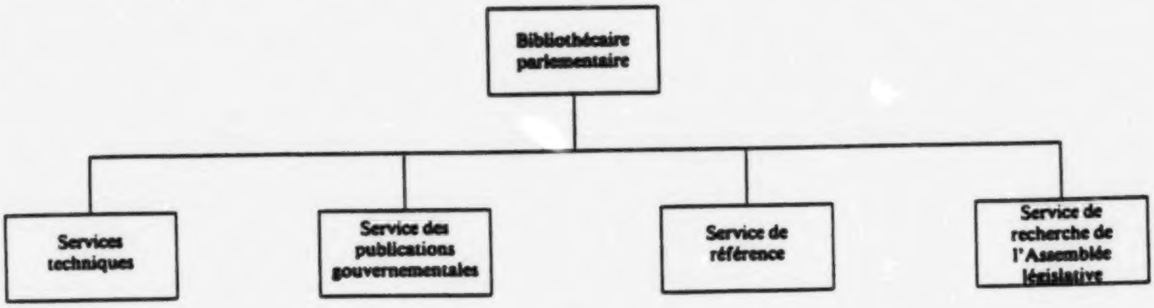

Introduction

La Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative (L-3.1) déclare que la «bibliothèque de l'Assemblée législative est principalement destinée aux députés de l'Assemblée législative et aux personnels des ministères afin de leur permettre de mieux servir la population du Nouveau-Brunswick».

Faits saillants

- Les conférences du midi à l'Assemblée législative ont commencé le 11 octobre. Il y a eu deux conférences par la suite. La plupart des conférences sont filmées et montrées à la station locale de télévision par câble.

- L'utilisation du Service de recherche de l'Assemblée législative continue de croître et de s'étendre, comme en font preuve son rôle croissant auprès de plusieurs comités et l'augmentation dans les statistiques.

- Le nombre de recherches dans des bases de données a continué d'augmenter.

- M^{me} Jane Baumont a terminé le rapport sur l'automatisation de la bibliothèque.

- Les collections ont été reconnues dans plusieurs articles, livres et thèses. Du matériel a été prêté à une exposition importante sur des travaux illustrés de botanique.

- Deux employés ont suivi des cours de français langue seconde.

- Un service de coupures de journaux a été instauré.

Service de recherche de l'Assemblée législative

Le Service de recherche de l'Assemblée législative fournit de l'aide en matière de recherche aux partis politiques enregistrés, aux comités de l'Assemblée législative, aux députés et aux cadres de l'Assemblée législative.

Le Service de recherche de l'Assemblée législative a encore une fois coopéré très étroitement avec trois comités, à savoir le Comité

spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, le Comité spécial d'élaboration de la politique économique et le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale. Chaque comité a présenté un rapport ou plus au cours de la séance printanière de 1989. Le Service de recherche de l'Assemblée législative a aidé à préparer les rapports préliminaires ou définitifs de ces comités. Les rapports portaient sur les questions suivantes : l'Accord constitutionnel de 1987 (lac Meech), les services d'ambulance dans la province, les modifications proposées à la Loi sur les services à la famille, la gestion de l'eau et une Loi sur la protection des eaux, ainsi que le rapport définitif de la Loi sur le conditionnement des boissons pour la province. Le Service de recherche de l'Assemblée législative s'est occupé d'une vaste gamme de questions complexes.

Le service continue à faire des recherches pour les partis politiques enregistrés et à leur fournir de l'aide. Les statistiques indiquent une augmentation importante de l'utilisation du service.

Service des publications gouvernementales

La Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative (L-3.1) déclare que tous «les ministères doivent déposer à la bibliothèque de l'Assemblée législative quatre exemplaires de chaque publication officielle qu'ils impriment ou font imprimer dans les trente jours de l'impression». Le service consacre beaucoup de temps et d'efforts à recueillir les publications gouvernementales grâce à la lecture des journaux et des communiqués, à l'écoute des émissions de radio et de télévision et à des visites régulières à divers ministères et organismes gouvernementaux. Le résultat est la publication réussie d'une liste annuelle et trimestrielle des publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le service est dépositaire universel des publications du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles ainsi que dépositaire sélectif des publications de l'Ontario et du Québec et il reçoit, en partie en échange, de nombreux documents des autres provinces. La section reçoit les publications du Bureau international du Travail ainsi que certaines publications internationales et américaines, surtout de l'État du Maine. Les acquisitions de publications provinciales se sont accrues de 38 % en 1988-1989, tandis que les acquisitions fédérales ont augmenté de 11 % au cours de la même période.

Le Service des publications gouvernementales a expédié 1 690 publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la Bibliothèque nationale du Canada et 450 à Micromedia. Certaines publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick ont aussi été envoyées à la bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario et à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Le service accorde les ISBN pour les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le Service des publications gouvernementales continue à répertorier les délibérations des comités de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et les mémoires présentés à ces comités. Il répertorie aussi les délibérations des comités de la Chambre des communes et du Sénat en ce qui touche le Nouveau-Brunswick.

À la fin d'avril 1989, M[me] Claire Dionne a remis sa démission comme bibliothécaire chargée du Service des publications gouvernementales. M[me] Janet McNeil l'a remplacée plus tard dans l'année, et les services de M[me] Georgette Martin ont été retenus pour le poste d'aide-bibliothécaire. Les services d'une personne additionnelle ont été retenus en décembre, et cette personne a travaillé pendant le reste de l'année financière.

Service de référence

Le Service de référence est chargé de deux des publications en série de la bibliothèque. En 1989-1990, la *Liste sélective d'acquisitions* bimestrielle et la *Table des matières des périodiques* mensuelle ont été publiées. Cette dernière publication est seulement distribuée aux députés. Le service a été chargé de coordonner la préparation de plusieurs bibliographies pour les députés, lesquelles portaient sur les sujets suivants : les coûts des soins médicaux, les procédures parlementaires, le développement régional, l'intégration scolaire, les petites entreprises et l'entrepreneurship.

Les statistiques indiquent une augmentation importante du nombre de recherches dans des bases de données. Un service de coupures de journaux a été instauré; les coupures proviennent de quatre quotidiens du Nouveau-Brunswick. Toutes les coupures des journaux du Nouveau-Brunswick ont trait à des articles relatifs aux comités législatifs qui font la tournée de la province ou demandent des mémoires au public.

Plusieurs dossiers de référence ont été mis à jour ou ont été amorcés. Le personnel a reçu de l'aide grâce au bureau de l'éditrice du Journal des débats et à un projet de création d'emplois. La collection du Nouveau-Brunswick des rapports annuels des compagnies, des hôpitaux et des associations a été augmentée. Le service a également la charge des expositions à la bibliothèque. Des visites ont été organisées pour faire connaître les diverses ressources de la bibliothèque de l'Assemblée législative.

Services techniques

Au cours de l'année financière 1989-1990, 1 366 articles ont été catalogués. Le catalogage de certaines publications gouvernementales se poursuit.

Les Services techniques ont également la charge de la conservation à la bibliothèque. Une bonne partie du travail est achevée pour ce qui est de la collection du Nouveau-Brunswick. Un certain nombre de livres ont été réparés; des emboîtages, des chemises rigides à pochettes et des reliures de brochures ont été faits.

Les Services techniques continuent à prendre leur tour régulier au bureau des ouvrages de référence et aident à la préparation d'expositions et de visites.

Expansion des collections

La collection reflète les besoins des députés dans des domaines comme l'environnement, la politique relative à la famille, les coûts et les soins de santé, ainsi que divers autres sujets discutés à l'Assemblée législative et dans les divers comités. De plus, la collection tente de devancer les besoins, à savoir les sujets qui seront étudiés dans la province dans l'avenir.

Toutes les collections se sont enrichies de façon importante au cours de l'année financière écoulée.

Une fois encore, la bibliothèque a fait parvenir un certain nombre d'articles à l'Institut canadien de microreproductions historiques.

Divers

Des étagères ont été ajoutées dans la voûte au deuxième étage de l'édifice de l'Ouest, et le contenu a été entièrement réorganisé. La voûte

contient les documents déposés. La bibliothèque a distribué à tous les députés des exemplaires de la publication du Groupe canadien des études des questions parlementaires/Association des bibliothécaires parlementaires au Canada, *Recherche et information pour les parlementaires* (1989). Les personnes suivantes ont participé aux conférences du midi : M^me^ Linda Dyer et M. Paul Willcocks ont parlé des sondages, M. Robert Marleau a discuté du rapport McGrath et de la réforme parlementaire, et M. Josh Beutel a abordé la caricature politique. À l'occasion d'une série spéciale, M^me^ Patricia Fleming de la faculté de bibliothéconomie de la University of Toronto a fait un exposé sur la bibliographie des marques d'édition dans la région de l'Atlantique et sur le genre de recherches qui résulteront d'une telle étude.

Perfectionnement professionnel

M^me^ Margaret Pacey a participé à la compilation de la 2^e^ édition du *Directory of Special Libraries in Fredericton* (Fredericton, 1989). Au cours de l'année financière 1989-1990, elle a assisté à des séances de formation données par Infomart, Dialog et CAN/OLE. M^mes^ Jeanne Ward et Janet McNeil ont aussi assisté à cette dernière séance. M^me^ Pacey a également assisté à un atelier portant sur les systèmes de téléréférence, les services et les bases de données à la University of Western Ontario en août et à une réunion du OCLC à l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle continue de participer au groupe d'intérêt en formation en bibliothéconomie de l'APLA et au comité consultatif sur le programme des aides-bibliothécaires de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle a donné trois ateliers sur les prêts entre bibliothèques et a fait un exposé sur DOBIS devant des bibliothécaires à la University of Maine à Orono.

M^mes^ June Elder et Carol Sears ont toutes deux suivi des cours de français offerts par l'intermédiaire du gouvernement provincial. M^me^ Janet McNeil a suivi un cours de WordPerfect.

M. Richard Wilbur continue de rédiger le compte rendu annuel des affaires du Nouveau-Brunswick pour la *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*. Il a préparé un certain nombre de comptes rendus pour le *Canadian Book Review Annual*.

M. Eric Swanick a assisté à un cours sur les rouages du gouvernement offert par le Conseil de gestion. Il a assisté à la conférence annuelle de la Special Libraries Association. Il a été animateur du groupe d'intérêt sur la conservation des documents de bibliothèque de l'Atlantic Provinces Library Association. Il continue de faire partie du comité de rédaction d'*Acadiensis*, d'Acadiensis Press, de présider le comité d'attribution de la médaille de bibliographie Marie Tremaine de la Société bibliographique du Canada et d'être le deuxième vice-président de cette société. Il a fait des travaux bibliographiques pour Acadiensis et *Private Press Books*. Il a publié des comptes rendus de livres dans le *APLA Bulletin* et le *Canadian Book Review Annual*. Il a enseigné l'histoire du livre dans le cours d'aide-bibliothécaire à l'Université du Nouveau-Brunswick et il a prononcé une causerie devant la Saint John Genealogical Society sur le rôle de la bibliothèque de l'Assemblée législative et de ses collections.

Bureau du Journal des débats (hansard)

Phyllis A. LeBlanc, éditrice officielle

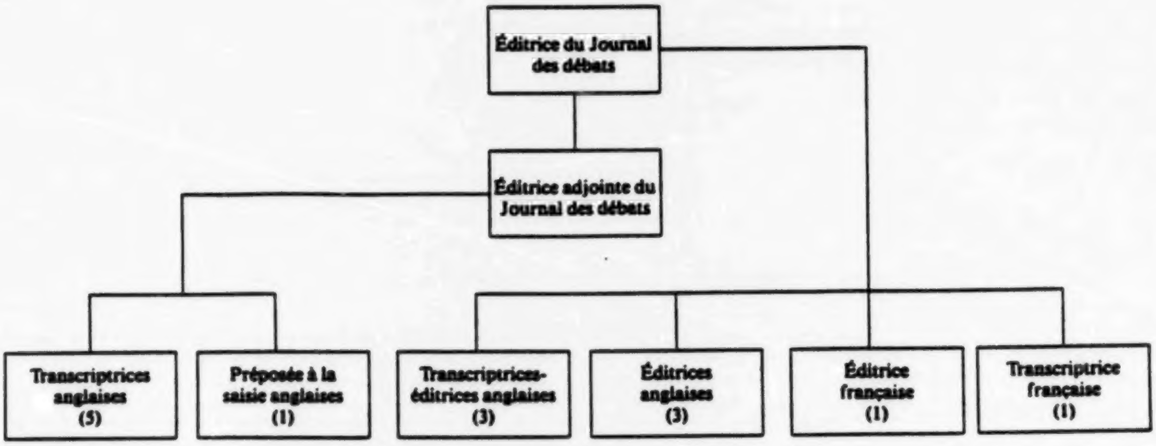

Journal des débats

Le Journal des débats est un compte rendu complet des propos de tous les interlocuteurs. Tel que défini dans la 19e édition de l'ouvrage d'Erskine May, un compte rendu complet, tout en n'étant pas strictement textuel, est essentiellement un compte rendu textuel dont les répétitions et les redondances sont enlevées et dont les erreurs évidentes sont corrigées mais qui n'omet rien de ce qui contribue au sens du discours ou en éclaire l'argumentation.

Chambre

En 1989, la Chambre a 46 jours de séance, et le bureau traite pendant l'année 1 772 rubans, soit 3 470 pages de texte. En 1990, la Chambre a 38 jours de séance, et les délibérations représentent 1 408 rubans, soit 2 863 pages de hansard.

Comités

Pendant l'automne 1989, le bureau transcrit les réunions du sous-comité du Comité spécial d'élaboration de la politique sociale formé pour étudier les questions liées à l'intégration scolaire. Des réunions ont eu lieu à Fredericton, à Bathurst, à Newcastle, à Saint John, à Moncton, à Grand-Sault et à Woodstock; le nombre de rubans de transcription a atteint 1 208. Un membre du personnel du Journal des débats accompagne le comité pour enregistrer les réunions et identifier les intervenants en vue de la transcription. Quand le comité passe plus d'une journée au même endroit, le personnel veille aussi à ce que les rubans soient renvoyés à Fredericton le plus rapidement possible pour être transcrits. La politique actuelle est qu'un membre du bureau du Journal des débats accompagne les comités dans leurs déplacements quand des audiences sont tenues hors du complexe législatif.

L'expérience a obtenu un réel succès; auparavant, il arrivait que des rubans soient égarés, que des intervenants ne puissent être identifiés et que des rubans soient très difficiles sinon impossibles à transcrire en raison de difficultés techniques.

Pour les autres travaux des comités de janvier à octobre 1990, les statistiques sont les suivantes : 94 rubans pour le Comité permanent de modification des lois, 580 pour le Comité permanent des comptes publics, 162 pour le Comité permanent des corporations de la Couronne, 50 pour le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé et 72 pour le Comité permanent des prévisions budgétaires, soit un total de 958 rubans.

Rapport sur l'état des projets de loi

Il s'agit d'un rapport qui donne une vue d'ensemble de l'état de chaque projet de loi déposé à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Mis à jour à la fin de chaque semaine pendant que l'Assemblée législative est en session, le rapport indique le titre de chaque projet de loi déposé, le nom du député qui l'a déposé ainsi que les dates de la première, de la deuxième et de la troisième lecture, de l'étude en Comité plénier et de la sanction royale. La publication est diffusée dans tout le Canada, et la liste des destinataires inclut toutes les bibliothèques des assemblées législatives, divers bureaux gouvernementaux, des corporations privées et des organismes sans but lucratif.

Matériel

En 1977, le bureau du Journal des débats a modernisé son matériel d'enregistrement et de transcription, passant des magnétophones à bobines aux magnétophones à cassettes. Toutefois, le matériel de secours était du matériel d'enregistrement avec bobines de 8 po. Le système a été modifié au début des années 80 quand la Chambre et les comités ont commencé à siéger en même temps; du matériel a été acheté selon les circonstances pour faire face à la demande plus forte.

Pendant les deux ou trois dernières années, le matériel de transcription et d'enregistrement tombait en panne de plus en plus souvent, et les réparations devenaient plus compliquées. En 1990, à la suite de beaucoup d'étude et de consultation avec d'autres bureaux du Journal des débats, six Confer-Corders BM-246 ont été achetés pour enregistrer les séances de la Chambre et celles des comités. Le matériel, identique à celui utilisé dans les tribunaux, se transporte facilement et peut servir à enregistrer les réunions tenues hors de Fredericton. Des transcripteurs à quatre canaux BM-147 ont aussi été achetés pour le personnel.

Conférences

La troisième conférence des éditeurs du Journal des débats du Commonwealth et les réunions de l'Association canadienne des éditeurs des journaux des débats (hansard) ont lieu simultanément à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 15 au 21 juillet 1990. Des délégués représentent toutes les provinces du Canada ainsi que le Parlement et le Sénat du Canada, de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de l'Inde et de plusieurs pays d'Afrique et des Antilles. INTERSTENO et les Pays-Bas envoient également des observateurs. Les sujets comprennent notamment le Journal des débats dans les petites assemblées législatives, le Journal des débats dans les assemblées législatives ou parlements importants, les styles d'édition, la transcription assistée par ordinateur et l'éditeur du Journal des débats en tant qu'administrateur. Du fait que la conférence se tenait à un endroit rapproché, cinq membres du bureau ont pu y participer.

Le personnel du Journal des débats a pris part à l'organisation de la 30e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue du 22 au 27 août 1990. Le personnel a aussi offert bénévolement ses services pour diverses activités sociales. Toutes les réunions ont été enregistrées, et des transcriptions ont été fournies sur demande.

Valmond LeBlanc, traducteur en chef

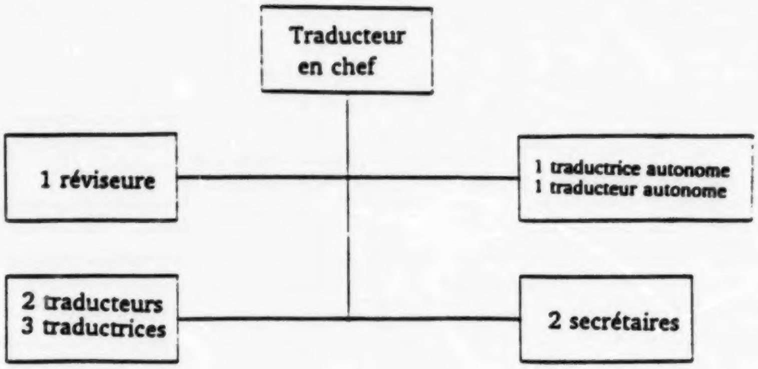

Mandat

Traduction des débats fournit des services de traduction écrite dans les deux langues officielles à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année financière 1989-1990, environ 1,6 million de mots ont été traduits, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'année antérieure (voir le tableau I). Les services peuvent se répartir en quatre catégories : la Chambre, les députés, les comités et le Bureau de l'Assemblée législative.

Chambre

La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick et la Loi constitutionnelle de 1982 exigent que les comptes rendus et les procès-verbaux de l'Assemblée législative soient publiés dans les deux langues officielles. La traduction pour la Chambre comprend le hansard, le Journal, le Feuilleton et Avis, ainsi que les avis de motion. Au cours des deux séances de la Chambre en 1989, le hansard correspond à plus de 1 million de mots, soit 68 % de la charge globale de traduction. La demande de traduction du Journal a plus que doublé.

Députés

La traduction pour le compte des députés correspond à environ 15 % de la charge globale de traduction en 1989-1990. Au cours de la session de 1989, 189 demandes de traduction sont traitées, représentant 1 922 pages. Entre autres, sont traduits le discours du trône, le discours du budget, ainsi que 122 déclarations et 67 discours prononcés à la Chambre par les ministres et les simples députés. La traduction pour le compte des ministres correspond à 88 % de la charge de travail. Environ 85 % de la traduction se fait vers le français, tandis que 15 % se fait vers l'anglais.

Comités

La demande de traduction en provenance des comités législatifs a augmenté de plus de 400 %. Des travaux de traduction ont été effectués pour le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale, le Comité spécial d'élaboration de la politique économique, ainsi que d'autres comités permanents de l'Assemblée législative.

Bureau de l'Assemblée législative

Des travaux liés à la procédure et à l'administration ont été effectués pour le cabinet du président, le bureau du greffier et la bibliothèque de l'Assemblée législative. Ces travaux correspondent à 4 % de la charge globale de traduction en 1989-1990. L'ouvrage intitulé *La Tradition législative au Nouveau-Brunswick* a été traduit.

Activités de Traduction des débats

Des mesures de sécurité accrues ont été prises pour protéger la confidentialité des documents confiés à Traduction des débats.

Environ 12 000 interrogations des banques terminologiques du gouvernement fédéral et du Québec ont été faites pendant l'année financière.

Un traducteur a suivi par correspondance le Cours autodidactique de français écrit offert par l'Université de Montréal. Tout le personnel a maintenant adhéré à la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick; trois traductrices et deux traducteurs sont agréés.

Les efforts se poursuivent pour passer de Wang à un système compatible IBM afin de faire face à la charge accrue de traduction et de répondre à la demande croissante des clients, dont la plupart utilisent désormais des systèmes compatibles IBM, conformément à la politique actuelle du gouvernement.

TABLEAU 1 : CHARGE DE TRAVAIL DE TRADUCTION DES DÉBATS
(en milliers de mots)

	Année 1988-1989	Année 1989-1990	Variation
CHAMBRE			
Motions et Feuilleton	36	37	+ 3 %
Journal	48	100	+208 %
Hansard	789	1086	+ 38 %
Total partiel	873	1223	+ 40 %
DÉPUTÉS			
Discours/déclarations à la Chambre	206	242	+ 18 %
COMITÉS	14	60	+429 %
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE			
Procédure et administration	61	63	+ 3 %
AUTRE	8	2	-400 %
TOTAL	1162	1590	+ 37 %

Bureau des députés du gouvernement

Léopold Mallet, directeur

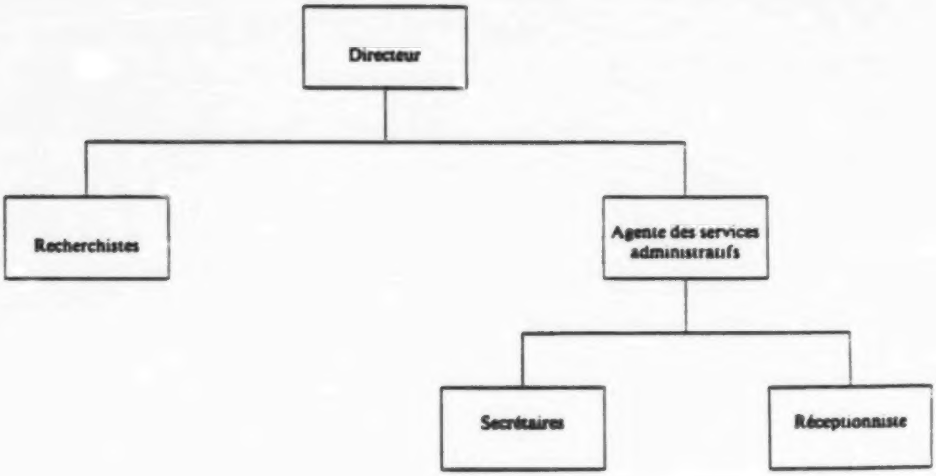

Le rôle du Bureau des députés du gouvernement est de fournir un soutien législatif et administratif aux simples députés, qui appuient le gouvernement.

Le Bureau des députés du gouvernement fournit sur demande un soutien à la recherche primaire et secondaire sur des sujets et questions intéressant les députés. Le bureau aide à s'occuper de la correspondance liée aux fonctions publiques législatives des députés et fournit des services de secrétariat, de classement et d'autres services de soutien.

Directeur
- gestion
- planification
- préparation du budget
- recrutement et formation
- évaluation du personnel
- recherche

Recherchistes
- préparation de discours
- préparation de projets de loi d'intérêt privé
- correspondance
- coupures de presse
- renseignements sur le gouvernement
- recherche

Agente des services administratifs
- formation
- administration du bureau
- fournitures
- contrôle des documents
- programme

Secrétaires
- services de secrétariat et de soutien aux députés et au personnel
- classement
- contrôle des documents
- appels téléphoniques
- tâches générales de bureau

Réceptionniste
- appels téléphoniques
- messages
- accueil

Visite de personnages à l'Assemblée législative

Date	Personnage / Délégation
le 14 février	M. Chalom Schirman, consul général d'Israël
le 27 mars	Son Excellence le citoyen Mbeka Makosso, ambassadeur du Zaïre
le 12 juin	Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn, gouverneur général du Canada, et M^{me} Hnatyshyn
le 22 juin	M. Waclow Tomkowski, consul général de la Pologne
le 23 juillet	Son Excellence M. Bruce Brown, haut-commissaire pour la Nouvelle-Zélande
le 5 septembre	Son Excellence M. Anthony E.B. Ayeni, haut-commissaire pour le Nigeria
le 27 septembre	Son Excellence M. James C. Humphreys, haut-commissaire pour l'Australie
le 25 octobre	Son Excellence M. Ernst Andres, ambassadeur de la Suisse
	M. Herman Buff, consul général de la Suisse

Période des questions orales
51e législature

	Première session (1988)			Deuxième session (1989)			Troisième session (1990)		
Parti	Questions	Suppl.	Temps (min)	Questions	Suppl.	Time (min)	Questions	Suppl.	Temps (min)
Libéral	264	463	1062	419	523	1400	391	478	1187

Questions des partis politiques enregistrés		
	Troisième session (1990)	
Parti	Questions	(Min)
Nouveau Parti démocratique	227	266
Progressiste-conservateur	53	98
Confederation of Regions	44	57
Total (temps)		421

Statistiques comparatives sur la Chambre

	Première session 1988	Deuxième session 1989	Troisième session 1990
Jours de séance	38	46	38
Séances en soirée	-	-	-
Projets de loi d'initiative ministérielle			
- déposés	86	68	83
- sanction royale accordée	83	67	77
Projets de loi d'intérêt privé			
- déposés	7	7	7
- sanction royale accordée	6	7	7
Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire	-	-	-
Motions ministérielles			
- total	24	10	18
- débattues	5	4	9
- adoptées	24	10	18
- retirées	-	-	-
Motions émanant des députés			
- total	4	1	2
- débattues	2	1	2
- adoptées	2	1	2
- portant dépôt de documents (documents déposés, motion retirée)	2	-	1
Comité des subsides : jours de séance			
- Chambre	15	27	19
- Comité des prévisions budgétaires	10	12	8
Rapports annuels déposés	51	42	48
Pétitions	20	11	11
Questions écrites			6

Conseil canadien des comités des comptes publics

Le Conseil canadien des comités des comptes publics a tenu sa 12ᵉ conférence annuelle à St. John's, à Terre-Neuve, du 8 au 11 juillet 1990. La réunion a porté principalement sur l'examen d'un document intitulé *Lignes directrices pour les comités des comptes publics du Canada*. Les délégués ont convenu que les comités de comptes publics du Canada ne devraient pas adopter les lignes directrices comme seul modèle, mais utiliser celles-ci comme document de travail.

Au terme des séances de travail, les délégués ont fait des suggestions pour améliorer les futures conférences des comités de comptes publics. Avant l'ajournement de la conférence, les nouveaux membres de la direction du Conseil canadien des comités des comptes publics ont été élus, et un communiqué officiel a été émis.

Brenda M. Fraser
Greffière adjointe aux comités

Trentième conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

La 30ᵉ conférence de la section canadienne de l'APC s'est déroulée à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, du 22 au 27 août 1990. Quelque 91 délégués de toutes les régions du Canada y ont assisté, de même que des législateurs du Zimbabwe, de l'Île de Man et de la Chambre des communes britannique et un représentant du secrétariat de l'APC.

Après les cérémonies d'ouverture, présidées par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Gilbert Finn, O.C., B.A., A.-V.A., les délégués ont examiné l'impact du libre-échange sur l'économie et la souveraineté du Canada.

La deuxième séance de travail consistait en deux tables rondes avec conférenciers invités. M. Christopher McCormick, du Conseil national des autochtones, a pour sa part parlé à l'un des groupes de la difficulté qu'ont les autochtones à établir un gouvernement autonome viable. Par ailleurs, M. Lorne Bozinoff, président de Gallup Canada, et M. John Godfrey, rédacteur en chef du *Financial Post*, ont entretenu l'autre groupe de la question des maisons de sondage et de l'influence de l'interprétation des sondages sur l'opinion publique.

Les participants ont eu l'occasion d'entendre des conférences à deux autres séances de travail. D'une part, la sénatrice Joyce Fairbairn et M. James Downey, président de l'Université du Nouveau-Brunswick, ont traité de la lutte contre l'analphabétisme dans le système d'éducation. D'autre part, le rôle transitionnel de la femme dans la vie publique a été discutée par trois conférencières invitées : la juge Gladys Young, de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, l'agente Patricia Thibodeau, de la Gendarmerie royale du Canada, et Mᵐᵉ Elizabeth Weir, chef du Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick.

Le programme de la conférence comportait également des séances sur la situation des pêches au Canada, la gestion environnementale efficace des déchets solides, toxiques et nucléaires, l'indépendance des simples députés dans le contexte de la discipline traditionnelle du parti, l'avenir du système de soins de santé au Canada, le suicide chez les adolescents, les pouvoirs du Sénat en principe et dans la pratique, et l'identité canadienne : un Canada multiculturel ou une culture canadienne commune.

(Collaboration de Gary Levy, *Revue parlementaire canadienne)*

Diane Taylor Myles, agente de la recherche

Restauration des oeuvres d'art

Le programme de restauration des oeuvres d'art à l'Assemblée législative se poursuit.

Les portraits grandeur nature de lord Glenelg et de lord Sheffield, qui avaient été exposés pendant de nombreuses années à l'entrée principale, sous la rotonde, ont été mis en réserve il y a un certain nombre d'années pendant les travaux de rénovation de l'édifice.

Les deux personnages tiennent un rôle important dans l'histoire du Nouveau-Brunswick. Lord Sheffield (John Baker Holroyd, comte de Sheffield [1735-1821]) s'oppose avec succès aux projets élaborés par Pitt en 1783 en vue de rendre les lois sur la navigation moins sévères pour les États-Unis. En conséquence, le commerce lucratif avec les Antilles britanniques continue d'être réservé aux navires et aux équipages britanniques. La ville de Saint John le nomme résident d'honneur, et, en 1806, l'Assemblée législative, en témoignage d'estime, acquiert son portrait, oeuvre de M.A. Shee.

Lord Glenelg (Charles Grant, baron Glenelg [1778-1866]) est secrétaire aux Colonies de 1835 à 1839 dans le second gouvernement de lord Melbourne. En 1836, lord Glenelg transfère à l'Assemblée législative l'administration des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick, ce qui augmente considérablement le pouvoir de l'Assemblée législative et l'avantage au détriment du gouverneur et du conseil. En contrepartie des recettes tirées des terres de la Couronne, l'Assemblée législative accepte d'assumer les dépenses des ministères et des tribunaux. Le dénouement de la lutte pour l'administration des terres de la Couronne est un chapitre constitutionnel important dans l'histoire de la province. Reconnaissante, l'Assemblée législative achète le portrait de lord Glenelg.

Cette année, les deux portraits ont été sortis de Kings Landing, où ils avaient été mis en réserve, et envoyés hors de la province pour être traités. Les deux portraits, des peintures à l'huile sur toile, ont fait l'objet d'importants travaux de restauration : enlèvement de la saleté superficielle, du vernis décoloré et des repeints du restaurateur précédent, remplacement de l'ancien doublage par un doublage de polyester, application de peinture neuve pour combler les pertes, retouches, nettoyage du cadre et remontage.

Les deux portraits ont été réexposés, mais à la Chambre du Conseil législatif pour qu'ils soient mieux protégés contre les grandes variations de température qui se produisent dans l'édifice.

Des travaux de restauration sont entrepris sur des oeuvres d'art plus petites, en particulier sur les portraits des anciens lieutenants-gouverneurs de la province, qui se trouvent actuellement dans le hall du rez-de-chaussée et dans celui du premier étage.

Déjà, le portrait de sir William Pugsley est revenu à l'Assemblée législative après le nettoyage de la surface, la réparation des endroits usés, écaillés ou manquant de peinture et l'arrachage des clous qui sortaient de la toile.

Il faut enlever les portraits, les emballer avec soin et les emboîter dans des caisses convenables, du genre de celles qu'utilisent les musées, pour les transporter à l'atelier du restaurateur ou les en ramener. Un portrait grandeur nature, emboîté et prêt à l'expédition, pèse jusqu'à 1 000 lb. La coordination du transport est assurée par les services de transport d'expositions de Communications Canada.

Bureau du Conseil exécutif

Un bureau-tambour en acajou, également mis en réserve pendant un certain nombre d'années, a fait l'objet de travaux de restauration et est exposé à la vue de tous à la Chambre du Conseil législatif.

Le bureau, qui est un trésor du patrimoine néo-brunswickois, est le plus vieux meuble de l'Assemblée législative qui est encore du domaine public. C'est autour de ce bureau que s'est réuni le premier Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick. Le bureau avait été amené de New York, où il avait été utilisé dans la salle du conseil ou dans celle d'une cour supérieure. Il est resté pendant nombre d'années dans le bureau privé de l'un des juges, situé dans l'édifice de l'Assemblée législative. Le dessus, qui compte 12 tiroirs en forme de pointe de tarte dont les sommets se réunissent au centre, tourne autour d'une base en forme de boîte qui tient lieu de pattes.

À la suite de consultations avec M. Gordon Fairbairn, restaurateur de meubles de l'Institut canadien de conservation à Ottawa, M. Alastair Fox a préparé le bureau. Au cours du traitement, le simili-cuir du dessus a été enlevé et remplacé par du cuir noir, et le contreplacage détaché du dessus de la table et des devants de tiroirs a été recollé. La serrure de la porte a été remplacée par une autre munie d'une entrée de serrure en laiton, qui convient mieux au meuble. Le bois a été décapé, nettoyé et verni.

Cérémonies publiques

Pendant l'année, l'édifice a servi de cadre historique, entre autres, aux activités et aux cérémonies suivantes : cérémonies d'attribution de la citoyenneté; remise des Prix du duc d'Édimbourg; cérémonie provinciale de remise de la Fourragère du Canada; colloque législatif pour élèves; cérémonies du Prix du scout en chef et du Prix de "venturer de la reine"; cérémonie annuelle d'illumination de l'arbre de Noël.

En juin, la New Brunswick Carleton & York Regiment Veterans' Association s'est réunie pour voir les drapeaux et décorations de drapeaux du régiment, qui ont été restaurés et installés en permanence dans l'édifice. Le Carleton & York Regiment a traversé l'océan en 1939; intégré à la Première Division canadienne, il a pris part à la campagne des Alliés en Sicile et en Italie et à la campagne du nord-ouest de l'Europe, qui a mis fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le 7 novembre, cinq Acadiennes et Acadiens ont été admis dans l'Ordre de la Pléiade, Ordre de la francophonie et du dialogue des cultures. À vocation internationale, elle est destinée à reconnaître les mérites éminents des personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de coopération et d'amitié de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Les personnes honorées sont M. Germain Blanchard, M^{me} Edna Bourque, M. Roger Doiron, M^{me} Georgette Ferlatte et mère Marie-Dorothée, n.d.s.c.

Entretien

Les travaux de réparation de la grosse maçonnerie à l'angle nord-est de l'édifice de l'Assemblée législative se poursuivent et font partie de l'entretien à long terme de cet édifice public historique.